

CONTRAT EAU ET CLIMAT ENTRE L'AGENCE DE L'EAU, L'ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN CHARENTE ET LE PREFET COORDONNATEUR DU SOUS-BASSIN (PERIODE 2025 – 2026)

Préambule

L'EPTB Charente est identifié comme un acteur majeur du bassin Charente pour la mise en œuvre des politiques de l'eau dont la gestion quantitative.

Dans le cadre de la stratégie pour la gestion quantitative de la ressource en eau, le comité de Bassin en date du 5 novembre 2021 a mandaté l'EPTB Charente pour l'élaboration de la feuille de route Gestion quantitative sur le bassin Charente.

Une stratégie territoriale a aussi été élaborée et co-construite par l'Etat, l'Agence de l'Eau et l'EPTB Charente sur le bassin Charente.

Par ailleurs, l'EPTB Charente porte des stratégies thématiques sur les migrateurs, la lutte contre les pollutions diffuses agricoles, la gestion quantitative, la lutte contre les inondations.

Dans ce contexte, l'EPTB Charente a la capacité à coordonner les maîtrises d'ouvrage, à jouer un rôle d'ensemblier et de vision globale sur le bassin Charente et à porter une vision d'aménagement durable de son territoire.

Le présent contrat vise à formaliser le co-partenariat entre l'EPTB Charente, l'Etat et l'Agence de l'Eau pour encadrer l'ensemble des actions liées à la feuille de route Gestion quantitative et d'aller au-delà de cette seule thématique. Il s'agit, en effet, plus largement grâce au contrat, d'animer, de coordonner, de fédérer l'ensemble des actions pour restaurer le bon état des masses d'eau et le bon équilibre quantitatif.

Il convient plus particulièrement de considérer les enjeux climatiques spécifiques du territoire du contrat présentés dans les cartes de vulnérabilité du PACC et ses actualisations, et en s'appuyant sur les études prospectives qui ont pu être menées par l'EPTB Charente. Les actions de réduction de la vulnérabilité du territoire devront être suffisamment ambitieuses pour garantir une efficacité dans le temps.

Le présent contrat de progrès Charente, désigné ci-après par le terme « contrat » est conclu entre :

- L'Etablissement Public Territorial de Bassin Charente, représenté par son Président, Monsieur Jean-Claude GODINEAU, et désigné ci-après par le terme « l'EPTB Charente »,
- L'agence de l'eau Adour-Garonne, représentée par Mme Elodie Galko, directrice générale ;
- L'Etat, représenté par M. Jérôme Harnois, préfet coordonnateur de sous-bassin.

Article 1 – Présentation du territoire, de la gouvernance et des enjeux

La cartographie du territoire et la carte de situation administrative concernées par le contrat sont en **annexe 1** du présent document.

Territoire du contrat :	Bassin hydrographique Charente	Superficie : 10 000 km ²
Cours d'eau :	La Charente, la Tardoire, la Touvre, la Seugne, la Boutonne, le Bandiat, la Bonnieure, la Tardoire, l'Antenne, l'Aume-Couture, le Né, le Son-Sonnette, la Lizonne, l'Argent-Or	Linéaire : 6 650 km
Masses d'eau :	183 masses d'eau superficielles, réparties en 51 masses d'eau (ME) rivières et 128 très petites masses d'eau, 3 ME lacs, 1 ME de transition et 2 masses d'eau côtières ainsi que 21 masses d'eau souterraine.	Voir la liste complète des masses d'eau avec leur code, leur état et les objectifs affichés dans le SDAGE en annexe 2
Situation administrative :	Départements concernés : Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Vienne, Haute-Vienne, Dordogne 752 communes : Angoulême, Saintes, Cognac, Rochefort, Ruffec, Montbron, Saint-Jean-d'Angély, Jonzac, Civray	Population : 669 890 habitants

Les conséquences du changement climatique sont multiples avec des impacts sur les milieux naturels et agricoles, sur les risques mais également sur les conditions de vie de la population. Ces conséquences impliquent une action forte et organisée d'adaptation au changement climatique en cohérence avec le Plan d'Adaptation au Changement Climatique (PACC) Adour-Garonne approuvé par le Comité de Bassin en juillet 2018 et sa déclinaison locale, le PACC Charente 2050, porté par l'EPTB Charente et validé en janvier 2023.

Le bassin versant de la Charente est particulièrement vulnérable aux effets du changement climatique. Nombre d'activités humaines sont dépendantes de l'eau (alimentation en eau potable, conchyliculture, agriculture, pêche, loisirs, tourisme balnéaire...). La qualité des eaux superficielles et souterraines est particulièrement dégradée. Les prélèvements sur la ressource sont très importants en été, les inondations fréquentes en période hivernale. Le secteur de l'estuaire et du littoral sont soumis à des risques de submersion importants.

La DCE et le SDAGE, la directive inondation (DI) et le PGRI, ainsi que les SAGE Charente et Boutonne et les SLGRI définissent les objectifs pour le bassin de la Charente. Les grandes priorités de ces documents structurent l'analyse des enjeux du bassin de la Charente.

Etablis sur la base d'un diagnostic territorial intégrant les prospectives climatiques et socio-économiques, les principaux enjeux du territoire concerné par le contrat sont :

- la préservation des ressources en eaux destinées à l'eau potable
- la restauration des fonctionnalités des rivières et zones humides
- la gestion équilibrée des ressources en eaux en période d'étiage pour répondre aux usages dans le respect du bon état des eaux
- la gestion patrimoniale des eaux souterraines
- la réduction des pollutions par les nitrates et produits phytosanitaires
- la prévention du risque d'inondation
- la résorption de macro pollutions
- la gouvernance à l'échelle du sous-bassin Charente.

L'EPTB Charente est la structure du territoire qui porte l'animation de la gestion intégrée de l'eau. La gouvernance du présent contrat est assurée par l'EPTB Charente. Il est désigné ci-après par le terme « L'EPTB ».

Article 2 – Stratégie générale de l’EPTB pour répondre aux enjeux du sous-bassin Charente

L’EPTB s’attache à participer à l’ensemble des stratégies définies sur le bassin de la Charente, et en particulier :

- la stratégie territoriale du sous-bassin :

La stratégie territoriale Charente et Seudre fixe sur la période 2020-2024 les priorités de coordination à l’échelle de son bassin versant. Déclinée en différentes thématiques, cette stratégie comprend des objectifs quantitatifs, fixés en fonction des enjeux du territoire, et en déclinaison territoriale des résultats attendus du SDAGE et des SAGE, des Assises de l’eau, du Plan biodiversité, de l’Entente pour l’Eau et des actions prioritaires. Les principaux enjeux sont :

- rétablir une gestion quantitative équilibrée à l’étiage entre les différents usages et les milieux aquatiques dans le contexte du changement climatique ;
- reconquérir la qualité des eaux des captages d’eau potable prioritaires pollués par les nitrates et pesticides ;
- restaurer l’hydromorphologie des bassins versants afin de limiter leur vidange trop rapide et améliorer la qualité des habitats des espèces aquatiques ;
- restaurer et protéger les zones humides et les marais rétro-littoraux ;
- restaurer la continuité écologique dans le cadre du plan apaisé ;
- prévenir le risque d’inondation en favorisant le ralentissement dynamique des crues.

- la feuille de route GQ de bassin Charente :

La feuille de route gestion quantitative de bassin Charente 2022-2027 identifie 6 axes de travail :

- Favoriser le stockage naturel sur les bassins versants ;
- Dynamiser la mise en place de démarches PTGE pour une gestion équilibrée de la ressource en eau ;
- Engager des programmes d’économies d’eau et d’efficacité des usages pour restaurer les équilibres à l’échelle des bassins versants ;
- Sécuriser les prélèvements agricoles et faciliter la gestion collective de l’irrigation en articulant le rôle des OUGC avec les démarches territoriales ;
- Réduire les périodes de gestion de crise « sécheresse » ;
- Sécuriser le soutien d’étiage et les besoins milieux/usages sur le long terme

- le démonstrateur Charente :

Le démonstrateur Charente vise à accompagner la transition et les mutations indispensables du bassin versant de la Charente, sûrement le plus dégradé d’Adour-Garonne, dans un objectif de massification et d’innovation. Le démonstrateur sur le bassin versant de la Charente servira à favoriser l’accélération et la massification de la stratégie territoriale d’adaptation au changement climatique, en mobilisant une diversité d’acteurs, en acquérant et partageant des références et des nouveaux outils, et en démontrant les résultats obtenus.

Le but de ce démonstrateur hydrographique est :

- 1/ D’avoir un suivi et un portage politique des projets pour pouvoir peser soit sur leur émergence, soit sur leur accélération ;
- 2/ De peser pour la création d’outils techniques ou financiers novateurs et adaptés indispensables pour la mobilisation des acteurs ;
- 3/ De valoriser ce qui est fait sur le territoire afin de pouvoir faire connaître l’action publique qui marche dans le domaine de l’eau et les gains attendus pour le territoire de la Charente ;
- 4/ De servir de vitrine et de référence des démarches pour d’autres territoires en généralisant les bonnes pratiques.

- le PACC Charente 2050 :

D’autres actions et d’autres leviers sont mobilisés dans le cadre de la démarche Charente 2050 qui aborde la gestion de l’eau de manière plus transversale (submersion marine, inondation, qualité...) et couvre ainsi l’ensemble des thématiques de l’eau selon 9 orientations :

- Améliorer les solidarités à l'échelle du bassin versant de la Charente
- Mettre l'eau au cœur des politiques d'aménagement du territoire
- Accompagner la mutation agricole et anticiper les besoins futurs en eau, tout en limitant les pollutions
- Poursuivre les économies d'eau domestiques avant d'envisager des mesures plus restrictives
- Partager la ressource tout en envisageant une priorisation des usages
- Mobiliser de nouvelles ressources en eau sous condition de durabilité et de faibles impacts
- Protéger le littoral des risques de submersion : s'adapter autant que possible puis relocaliser
- Soutenir la mutation du tourisme afin d'éviter la mise en place de quotas et de restrictions liés à l'eau
- Démultiplier les moyens dédiés à la restauration des milieux et à développer les infrastructures vertes

Des actions non inscrites dans la feuille de route, comme la gestion des eaux urbaines, la recharge des nappes ou encore la désimperméabilisation des sols à travers la planification urbaine, seront mises en œuvre dans le cadre de Charente 2050.

- les SLGRI et les PAPI :

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Directive Inondation, l'EPTB Charente a respectivement porté et co-porté l'élaboration des Stratégies Locales de Gestion du Risque d'Inondation (SLGRI) du TRI (Territoire à Risque d'Inondation) Saintes Cognac Angoulême et du TRI Littoral Charentais-Maritime, et assure le suivi et l'évaluation via des tableaux de bord dédiés. En déclinaison des SLGRI, qui sont des outils de planification, l'EPTB Charente porte trois Programmes d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI).

- Le PAPI Charente & Estuaire qui traite conjointement du risque de submersion marine et du risque d'inondation par les cours d'eau à l'échelle du bassin versant de la Charente. Il a été labellisé le 12 juillet 2012 et couvre la période 2012-2026. Le montant global du programme s'élève à 47,7 M € HT.
- Le PAPI complet Charente dédié aux inondations fluviales, issu de la Stratégie Locale de Gestion du Risque d'Inondation du territoire Saintes-Cognac-Angoulême. Il porte sur le périmètre du bassin versant de la Charente en amont de la confluence avec la Boutonne. Il a été labellisé le 19 mars 2024. Il est engagé pour 6 ans (2024-2030), pour un montant prévisionnel de 4 614 112 € HT (réflexion en cours sur un projet d'avenant incluant certains affluents).
- Le PAPI d'intention du marais de Brouage, porté en partenariat avec la Communauté d'agglomération Rochefort Océan et la Communauté de Communes du Bassin de Marennes, labellisé le 2 novembre 2020. Le programme, d'une durée initiale de 3 ans, a été prolongé jusqu'en 2026 pour un montant de 0,82 M.

- Le programme de préservation des poissons migrateurs :

Les programmes d'actions sont pluriannuels et répondent aux objectifs du SDAGE Adour-Garonne, et aux orientations du PLAGEPOMI 2022-2027 Garonne-Dordogne-Charente-Seudre-Leyre. Le premier programme s'est déroulé de 2009 à 2011, et le quatrième qui est en cours couvre la période 2021-2025.

Le programme pluriannuel vise l'ensemble des espèces de poissons migrateurs présents sur le bassin, structure l'ensemble des actions mises en œuvre. Il s'articule autour de 3 grandes thématiques : la connaissance de l'état des populations, la restauration de la continuité écologique et la communication afin de sensibiliser et d'intégrer l'ensemble des acteurs dans la sauvegarde des poissons grands migrateurs.

- Le Programme Re-Sources :

Le programme Re-Sources a été initié au début des années 2000 à l'initiative de la Région Poitou-Charentes. Cette démarche multipartenariale et volontaire fait appel à la concertation et à la mobilisation de l'ensemble des acteurs concernés par la protection de la qualité de l'eau.

A l'échelle du bassin de la Charente, l'EPTB Charente coordonne depuis 2012 un programme Re-Sources de reconquête de la qualité de la ressource en eau sur les captages Grenelle de Coulonge et Saint Hippolyte, en partenariat avec les producteurs d'eau potable (Eau 17 et la Communauté d'Agglomération de La Rochelle). Ces prises d'eau dans le fleuve Charente sont stratégiques pour le bassin de la Charente, non seulement parce qu'elles desservent en eau potable une population très nombreuse, mais aussi parce que situées sur la partie aval du fleuve Charente, elles sont intégratrices de la qualité du fleuve et de son bassin versant.

Article 3 – Objectifs et contenu du contrat

Le présent contrat vise à :

- La mise en œuvre opérationnelle sur le bassin Charente des stratégies visées dans l'article 2 ;
- La mise en synergie de l'EPTB Charente, de l'Agence de l'Eau et de l'Etat et la mise en commun de l'ensemble des leviers dont ils ont la compétence dans le cadre du contrat ;
- La mobilisation des acteurs locaux pour l'engagement d'opérations en vue de l'atteinte des cibles du contrat aux échéances fixées.

Le contrat comprend 6 volets intégrant l'approche liée à l'adaptation au changement climatique.

Chaque volet correspond à un objectif stratégique présenté dans la logique d'intervention du contrat en **annexe 3**.

Volet 0 : Stratégie de sobriété des usages de la ressource en eau

Les actions conduites par l'EPTB Charente dans le cadre de ce volet consacré à la sobriété sont transversales et se retrouvent également dans le volet 3 : Améliorer la gestion quantitative en période de basses eaux et le volet 6 : Communiquer – sensibiliser aux enjeux de la gestion de l'eau dans un contexte de changement climatique.

Problématiques	Objectif opérationnel du contrat en réponse à l'enjeu Intitulés des types d'actions	Valeurs cibles à l'échéance du contrat
Déséquilibre entre besoins et ressources sur le fleuve Charente en amont d'Angoulême sans un soutien des débits	Assurer la gestion conjoncturelle et opérationnelle de l'étiage (finaliser et concrétiser la réflexion conduite sur la récupération des coûts du soutien d'étiage)	Maintenir, autant que possible, le débit de la Charente à Vindelle au dessus du premier seuil d'alerte Respecter le DOE de la Charente à Vindelle Maintenir le débit de la Charente au dessus du DCR
Déséquilibre entre besoins et ressources disponibles sur les sous-bassins	Porter des Projets de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) et des Programmes d'Actions Gestion Quantitative (PAGQ), et en particulier animer le volet sobriété de ces démarches	Evaluation mise en œuvre des PTGE Lancement des études pour la révision des indicateurs et seuils de gestion sur 2 bassin versants
Augmentation des déficits et des besoins en eau à l'horizon 2050 sous l'effet du changement climatique	Animer la mise en œuvre de la démarche Charente 2050 et de la feuille de route, et en particulier animer des groupes de travail sur le sujet de la sobriété	Evaluation de la mise en œuvre de ces démarches
Acclimater le grand public et les décideurs sur les enjeux liés à l'eau dans un contexte de changement climatique	Animer et sensibiliser, en particulier sur le volet sobriété	Accompagner une quinzaine de classes par an Sensibiliser 1000 personnes par an, toutes manifestations/événements confondus

Le montant prévisionnel d'opérations de ce volet est ventilé dans les volets suivants.

Volet 1 : Créer les conditions de gouvernance favorables à l'atteinte des objectifs du SDAGE dans le bassin de la Charente

Les activités humaines sont en grande partie à l'origine des déséquilibres à la source de conflits entre les usages. Afin de protéger et de restaurer ce patrimoine et ses fonctionnalités, il est indispensable de concilier les différents besoins et la préservation des milieux aquatiques dans un esprit de responsabilité partagée.

La disposition A3 du SDAGE 2016-2021 (faire émerger et élaborer les SAGE nécessaires d'ici 2021) identifiait le SAGE Charente comme nécessaire. Le SAGE Charente a ainsi été approuvé par arrêté préfectoral le 19

novembre 2019. Il est depuis cette date en phase de mise en œuvre. L'animation pour sa mise en œuvre est portée par l'EPTB Charente, structure porteuse du SAGE depuis son lancement.

Le SAGE Charente actuel planifie la gestion de l'eau sur le bassin sur la période 2020-2025. La révision du SAGE est donc à prévoir à partir de 2025 en s'appuyant notamment sur un bilan circonstancié à mi-parcours et une analyse juridique du SAGE. L'analyse de ces éléments pourra donner lieu à une concertation élargie des acteurs du bassin pour ajuster ou définir de nouvelles orientations stratégiques devant guider la révision du SAGE Charente au-delà 2025. Ces travaux propres à la révision du SAGE seront à conduire par la cellule d'animation du SAGE en parallèle de l'animation du SAGE actuel (bilan à mi-parcours actualisé).

Enfin conformément à l'orientation A4 du SDAGE, l'EPTB Charente met en place et anime, en lien avec les Présidents des CLE concernées, une commission inter SAGE Boutonne-Charente. Cette commission aura pour objectif de traiter de l'ensemble des sujets communs à ces deux SAGE, dont la gestion des étiages.

Objectif opérationnel n°1 :

Planifier la gestion de l'eau et des milieux aquatiques avec la mise en œuvre du SAGE Charente

Ambition en termes de résultats :

Dans la continuité des années précédentes, l'animation du SAGE Charente permettra en phase de mise en œuvre, de :

- assurer le secrétariat administratif et technique de la CLE ;
- assurer la maîtrise d'ouvrage des études et analyses nécessaires à la mise en œuvre, au suivi et à la révision du SAGE Charente ;
- organiser les modalités d'échanges avec les SAGE voisins, dans le cadre de l'inter-SAGE ;
- analyser techniquement les dossiers soumis à l'avis de la CLE ;
- assurer une mission d'animation du SAGE à partir notamment de la conception et de la mise à jour du tableau de bord du programme, de l'élaboration du schéma ainsi que des supports de communication de la CLE ou de promotion du SAGE (bilan à mi parcours actualisé) ;
- assurer la coordination du dispositif de suivi et d'évaluation complémentaire de bassin de l'état (qualité et hydrométrie) de l'eau et des milieux aquatiques (RECEMA Charente) détaillé sous le volet 2 ;
- animer la démarche d'adaptation et d'atténuation du changement climatique Charente 2050.

Par ailleurs l'EPTB Charente portera certaines dispositions du SAGE Charente en tant qu'acteur du territoire :

- analyse des volumes prélevables pour l'irrigation (disposition E55) ;
- harmonisation du réseau de suivi de la qualité de l'eau sur la partie littorale (disposition F82) ;
- développement et adaptation des dispositifs de suivis pour mesurer les flux et définir des seuils admissibles (disposition F84) ;
- complément d'étude pour l'identification des zones à enjeu environnemental (disposition F75) ;
- amélioration des connaissances sur les polluants émergents (disposition F86) ;
- amélioration des connaissances sur les relations nappes/rivières (disposition E51) ;
- réflexion sur la constitution d'un plan d'alerte aux pollutions accidentelles à l'échelle (disposition F70), etc.

Il est à noter que ces missions d'animation du SAGE répondront également aux objectifs 5 et 10 ci-dessous (animation du RECEMA Charente et de la démarche prospective Charente 2050).

A noter que la mise en œuvre du SAGE Charente fait l'objet de coûts indirects intégrés dans les autres missions de l'EPTB Charente, dans la mesure où les chefs de projets thématiques (risques, quantité, poissons migrateurs, qualité) intègrent dans leur animation et les études qu'ils pilotent la nécessité de répondre aux attendus du SAGE. C'est ainsi que l'animation et les études relatives à la définition de seuils de gestion s'inscrivent en application de la disposition E52 du SAGE, ou que l'étude de ralentissement dynamique s'inscrit dans le cadre de la disposition D40. Le travail de relai avec les documents d'urbanisme est également intégré dans ces coûts d'animation dans le but de faire intégrer les thématiques de l'eau dans les SCoT et les PLUi.

Problématiques	Objectif opérationnel du contrat Intitulés des types d'actions	Valeurs cibles à l'échéance du contrat
Organiser la gouvernance à l'échelle du bassin de la Charente	Planifier la gestion de l'eau et des milieux aquatiques avec la mise en œuvre du SAGE Charente	Réaliser les tableaux de bord pour les années 2023 et 2024 Finaliser l'étude de détermination des ZEE Réaliser une analyse juridique sur la mise en œuvre du SAGE Assurer la mise en œuvre sous maîtrise d'ouvrage EPTB des dispositions E51, E55, F70, F75, F82, F84, F86

Pour un montant prévisionnel d'opérations de 957 367,27 Euros.

Volet 2 : Réduire les pollutions

Objectif opérationnel n°2 :

Reconquérir la qualité de l'eau sur le bassin d'alimentation des captages de Coulonge et Saint-Hippolyte

85 des 325 captages dégradés (Grenelle, Conférence environnementale et sensibles) du bassin Adour-Garonne sont situés sur le bassin de la Charente, témoignant de l'état particulièrement dégradé de la qualité des eaux, notamment pour l'enjeu eau potable.

Parmi ces captages, deux captages prélèvent en eau superficielle dans la Charente, soit directement dans la Charente (prise d'eau de Coulonge) soit via le canal de l'UNIMA connecté au fleuve (prise d'eau de Biard située dans la commune de Saint Hippolyte).

Ils sont stratégiques pour le bassin de la Charente, non seulement en matière d'Alimentation en Eau Potable (AEP) parce qu'ils permettent l'alimentation en eau d'une population très nombreuse notamment en période estivale (de 300 000 à 600 000 personnes desservies sur les communes du littoral, soit 35% à 40% de l'eau potable du département de la Charente-Maritime) et permettent de diluer les autres captages souterrains de Charente-Maritime sur le paramètre nitrates, mais aussi parce qu'ils posent le problème de la qualité du fleuve Charente dans sa partie aval (enjeu conchylicole) et sont donc intégrateurs de la qualité du fleuve et de son bassin versant.

L'EPTB Charente porte, avec Eau 17 et la communauté d'agglomération de La Rochelle, la mise en œuvre du Programme de reconquête de la qualité des eaux sur le Bassin d'Alimentation des Captages de Coulonge et Saint Hippolyte. Un deuxième contrat avec des ambitions fortes a été élaboré en 2020-2021 et est en cours de mise en œuvre pour la période 2022-2026.

Ambition en termes de résultats :

- Mettre en œuvre le programme d'actions 2022-2026 et accompagner la mise en place de la ZSCE, dispositif piloté par les services de l'Etat ;
- Expérimenter le dispositif d'aides directes en 2025, sur la base de cahiers des charges validés par l'Agence et accompagner techniquement les agriculteurs dans le dispositif, pour préfigurer d'éventuels PSE captages ;
- Accompagner les acteurs locaux, et en particulier les Organisations Professionnelles Agricoles, dans la mise en œuvre des actions sur lesquelles elles se sont engagées ;
- Engager les actions sous maîtrise d'ouvrage de l'EPTB Charente prévues dans les fiches actions (groupes techniques, « test ton matos » en grandes cultures, réseau de fermes pilotes zéro herbi, aides directes, etc.) ;
- Proposer aux agriculteurs la mise à disposition de l'ensemble des outils financiers prévus dans le contrat Re-Sources (en particulier les MAEc) en assurant le rôle d'opérateur MAEc et veiller à la bonne cohérence du PAEc à l'échelle du bassin d'alimentation des captages ;

- Accompagner les partenaires dans la co-construction d'actions innovantes d'expérimentations à grande échelle : Test ton matos en Grandes Cultures (itk 0 herbicide sur maïs), Test ton matos en Vignes (itk 0 herbicide), expérimentations filières ;
- Poursuivre le travail sur les filières céréales durables ;
- Coordonner les différents outils permettant de maîtriser les pollutions diffuses et ponctuelles d'origine agricole sur les bassins d'alimentation de captages, dont la bonne articulation entre le contrat Re-Sources, les PPG et actions des syndicats de bassin ;
- Sensibiliser, valoriser et diffuser des connaissances sur les enjeux qualité de l'eau, l'engagement des partenaires et les actions réalisées via différents outils de communication : vidéos, Inf'Eau BAC Coulonge et Saint Hippolyte, plaquettes, réseaux sociaux, ... ;
- Suivre et évaluer les actions mises en place et mesurer leurs impacts sur les changements de pratiques (poursuivre le travail de spatialisation des données issues de la BNVD et réaliser un suivi spécifique qualité/quantité pour estimer les flux et la contribution des sous-bassin de l'AAC) ;
- Accompagner les maîtres d'ouvrage locaux dans leurs actions de lutte contre les pollutions diffuses et le ruissellement, notamment grâce au travail sur les versants et les éléments paysagers. Sur les zones prioritaires du contrat Re-Sources et en l'absence de structure adaptée, l'EPTB Charente contribue à l'émergence de relais locaux techniques sur cette problématique.

Objectif opérationnel n°3 :

Préserver la qualité des sources de la Touvre

Le captage des sources de la Touvre a été classé « Captage sensible de priorité 4 ». La Touvre joue un rôle stratégique à l'échelle du bassin de la Charente car elle joue un rôle de dilution et de soutien hydrologique en période d'étiage. Une stratégie territoriale de préservation des sources de la Touvre a été élaborée entre 2022 et 2024 en partenariat avec la Communauté d'agglomération de Grand Angoulême. Les années 2025-2026 seront les deux premières années de mise en œuvre d'un programme de préservation de la qualité de l'eau animé par l'EPTB Charente.

Ambition en termes de résultats :

Un travail de diagnostic de territoire, de définition des pressions et des zones vulnérables a été conduit en concertation avec l'ensemble des acteurs locaux. Il a permis d'élaborer un programme d'actions partagé qui sera mis en œuvre sur la période 2025-2029. Les années 2025-2026 seront les premières années de mise en œuvre du programme, qui vise à :

- Animer la mise en œuvre du programme d'actions à partir de 2025 et accompagner les maîtres d'ouvrages dans la réalisation de leurs actions ;
- Engager les actions sous maîtrise d'ouvrage de l'EPTB Charente prévues dans les fiches actions ;
- Proposer aux agriculteurs la mise à disposition de l'ensemble des outils financiers (MAEc, PSE, aides directes, AMI, etc.) ;
- Sensibiliser, valoriser et diffuser des connaissances sur les enjeux qualité de l'eau, l'évolution des assolements, l'engagement des partenaires et les actions réalisées via différents outils de communication ;
- Accompagner les maîtres d'ouvrage locaux dans leurs actions de lutte contre les pollutions diffuses et le ruissellement, notamment grâce au travail sur les versants et les éléments paysagers.

Objectif opérationnel n°4 :

Reconquérir la qualité des eaux de la Guerlie

La retenue secondaire de la Guerlie propriété de l'EPTB Charente est mobilisée pour le soutien d'étiage. Elle est également utilisée pour les activités de loisirs et de baignade. Le bassin versant d'alimentation de la retenue présente un enjeu lié à la qualité des masses d'eau, notamment vis-à-vis des baignades soumises à des fermetures administratives en raison de présence de cyanobactéries. Les apports de phosphore du bassin sont la cause principale de cette dégradation de la qualité. Un programme d'actions animé par l'EPTB Charente, et co-portée avec les Communautés de communes Charente-Limousine et Porte Océane du Limousin, est mis en œuvre depuis 2023 pour limiter des apports de nutriments en provenance du bassin versant. Les années 2025-2026 sont les 3ème et 4ème années de mise en œuvre de la stratégie locale.

Ambition en termes de résultats :

- Accompagner les acteurs locaux, et en particulier des Organisations Professionnelles Agricoles, dans la mise en œuvre des actions sur lesquelles elles se sont engagées (journées techniques, MAEC, accompagnement individuel, ...), suivre l'évolution des assolements ;
- Poursuivre les actions sous maîtrise d'ouvrage de l'EPTB Charente prévues dans les fiches actions (actions de communication, vidanges partielles, carottages et analyses des sédiments, plan de gestion agro-environnemental, fauche/export...)
- Coordonner les différents outils permettant de maîtriser les pollutions diffuses et ponctuelles sur le bassin (AAP, MAEC, AMI, ...) dont la bonne articulation entre la Stratégie Locale, les PPG et actions des syndicats de bassin ;
- Organiser et animer les instances de gouvernance de suivi de la stratégie locale.

Objectif opérationnel n°5 :

Assurer un suivi de la qualité des eaux et des milieux aquatiques

L'EPTB Charente coordonne le réseau de suivi de l'état de l'eau et des milieux aquatiques (RECEMA Charente), complémentaire aux autres réseaux mis en œuvre par l'Agence de l'eau Adour-Garonne et certains Départements notamment. Il permet de regrouper de façon rationnelle l'ensemble des besoins, de réaliser des économies d'échelle avec une plus grande transparence et un meilleur partage d'informations entre les différents acteurs de l'eau. Depuis l'année 2023, ce réseau de suivi qualité s'est élargi à l'installation et au suivi d'équipements hydrométriques, l'objectif étant, à terme, de pouvoir suivre les flux de polluants sur le bassin de la Charente de manière à orienter efficacement les actions d'amélioration de l'état des eaux. La définition de flux vise en particulier à définir des priorités d'actions par rapport aux captages du fleuve Charente de Coulonge et Saint-Hippolyte, notamment par rapport à la problématique du fosétyl aluminium responsable d'une non-conformité sur le captage de Coulonge. Il est également envisagé d'élargir le suivi aux PFAS et polluants émergents, le fleuve Charente ayant été identifié dans le cadre d'une enquête nationale comme un point noir concerné par les PFAS.

Ambition en termes de résultats :

- Organiser la coordination technique, le suivi administratif et financier du RECEMA Charente (suivis qualité et hydrométrie) ;
- Assurer une communication active envers l'ensemble des acteurs du bassin de la Charente sur la qualité de l'eau, au-delà des résultats du RECEMA Charente ;
- Réaliser un bilan global de la qualité de l'eau à l'échelle du bassin Charente pour la période 2022-2024 avec mise en perspective historique et en développant une approche en flux ;
- Mettre en ligne les informations sur E-qualité, l'outil de partage et de valorisation des données et vitrine du tableau de bord du SAGE sur le volet « qualité ».

Objectif opérationnel n°6 :

Mettre en œuvre un suivi passif pesticides

Depuis plusieurs dizaines d'années, le fleuve Charente et ses affluents font l'objet d'un suivi régulier avec des prélèvements d'eau et analyses en laboratoire qui visent à contrôler la qualité des cours d'eau et à identifier les principales sources de pollutions.

Parmi les sources de pollutions figurent les pesticides, issus d'usages agricoles ou non agricoles, et qui peuvent affecter la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. En 2021, afin de mieux cerner les molécules en présence sur le fleuve Charente, les quantités et les périodes d'apparition dans les eaux du fleuve, l'EPTB Charente a engagé un suivi intégrateur continu des pesticides sur capteurs passifs (POCIS) à l'entrée de l'estuaire (Beillant) pour une période de 1 an.

Ce premier suivi a permis :

- d'estimer des flux réels de polluants entrant dans l'estuaire, en amont des captages stratégiques Coulonge – St-Hippolyte, sur une année hydrologique complète, en comparaison des résultats obtenus par suivi ponctuel sur eau brute pour ces mêmes molécules ;
- de déterminer des périodes de flux les plus importants dans une année hydrologique, en fonction des molécules et des facteurs déterminants ;

- d'adapter le dispositif de suivi en vue d'élargir sur d'autres stations plus en amont sur le bassin (exutoires des principaux affluents), afin de préciser les contributions relatives des pollutions au fleuve par les différents sous-bassins.

Ce nouveau protocole mis en œuvre sur l'aval du fleuve à Chaniers a permis, en complément des suivis ponctuels réalisés classiquement, d'avoir une vision globale de flux transitant par la Charente sur une année complète. Néanmoins, certaines périodes en début de suivis, notamment en période de crue, n'ont pu être échantillonnées en raison d'arrachage des cages ou de vandalisme. Des ajustements méthodologiques ont été réalisés pour pouvoir y pallier à l'avenir. Le nouveau protocole de suivi sera précisé en collaboration avec le laboratoire E2Lim de l'Université de Limoges et l'entreprise Ecométrique, pilote du projet Micro-Educ, soutenu financièrement par l'agence de l'eau Adour-Garonne.

Ambition en termes de résultats :

La mise en œuvre d'une nouvelle campagne de suivi passif à Beillant en 2026 doit permettre de :

- confirmer et préciser les conclusions de 2021, notamment concernant les périodes hydrologiques déterminantes pour les flux polluants ;
- développer un protocole de déploiement de suivis POCIS ciblés sur certaines périodes hydrologiques déterminantes et sur différentes stations plancher afin d'évaluer les flux relatifs issus des différents affluents et tronçons du fleuve.

Problématiques	Objectif opérationnel du contrat Intitulés des types d'actions	Valeurs cibles à l'échéance du contrat
Dégradation de la qualité de l'eau sur le BAC de Coulonge et Saint-Hippolyte	Reconquérir la qualité de l'eau sur le BAC de Coulonge et Saint-Hippolyte via l'accompagnement au changement de pratiques et l'aménagement des versants.	Mise en place du dispositif aides directes (objectifs : 10 agriculteurs et 100 ha engagés) Finalisation de la démarche filière pailles durables
Préservation de la qualité des eaux de la Touvre	Animer la mise en œuvre du programme d'actions Engager les actions sous maîtrise d'ouvrage de l'EPTB Charente Proposer aux agriculteurs la mise à disposition de l'ensemble des outils financiers Sensibiliser, valoriser et diffuser des connaissances	Mise en place du suivi qualité Réalisation des premières actions de sensibilisation Lancement des réflexions pour la mise en place d'accompagnement financier élevage (PSE, aides directes, MAEC, etc.)
Développement des cyanobactéries sur la Guerlie	Reconquérir la qualité des eaux de la Guerlie	Acquisition/échange de nouvelles parcelles Analyse des sédiments en vue d'une éventuelle opération de curage Fauche/export des végétaux Renouvellement de la masse d'eau par vidange partielle
Améliorer les suivi et définir les flux admissibles	Assurer un suivi de la qualité des eaux et des milieux aquatiques Mettre en œuvre un suivi passif pesticides	Programmation des suivis 2025-2026 et valorisation sous e-qualité pour les années 2024-2025 Définition de flux Mise en œuvre d'un suivi passif

Pour un montant prévisionnel d'opérations de 1 485 255,30 Euros.

Volet 3 : Améliorer la gestion quantitative en période de basses eaux

Problématiques :

Le comité de bassin Adour-Garonne a défini une stratégie de gestion quantitative de la ressource en eau qui a été précisée localement à l'échelle des sous-bassins versants sous la forme de feuilles de route validées en décembre 2022.

La feuille de route du bassin Charente s'appuie sur le contenu des SAGE Boutonne et Charente, et sur la concertation engagée depuis 2019 dans le cadre de la démarche Charente 2050. Les actions détaillées ci-après s'inscrivent dans la feuille de route du bassin de la Charente.

L'EPTB Charente anime la gestion quantitative à l'échelle du bassin de la Charente. En tant que porteur historique du PGE, il coordonne les acteurs du territoire concernés regroupant deux SAGEs. Bien que le PGE ait pris fin au 31 décembre 2018, l'EPTB Charente poursuivra ses actions d'animation et de coordination, dans le cadre de l'inter-SAGEs et il organisera, à minima, une Commission Quantitative Inter-SAGEs qui se verra être l'équivalent de la commission de suivi du PGE.

L'EPTB Charente poursuivra également l'animation générale et participera aux diverses réunions relatives à la gestion des étiages sur son périmètre.

L'EPTB Charente continuera de développer la plateforme en ligne e-tiage, outil de partage de l'information, de modélisation et d'aide à la gestion de l'étiage.

La gestion opérationnelle de l'étiage constitue la priorité de l'animation de l'EPTB Charente en période d'étiage. L'EPTB Charente participe à cette gestion en tant que propriétaire d'un ouvrage structurant, mais aussi en tant que coordonnateur des actions liées à la gestion quantitative à l'échelle de l'ensemble du bassin versant de la Charente.

Objectif opérationnel n°7 :

Assurer la gestion structurelle et opérationnelle de l'étiage

Ambition en termes de résultats :

Dans la continuité des années précédentes, l'EPTB Charente aura pour mission de :

- Porter une animation générale de bassin Charente et en inter-SAGE, sur la gestion quantitative ;
- Développer l'outil de partage d'information, de modélisation et d'aide à la gestion de l'étiage : plateforme E-tiage ;
- Assurer la gestion opérationnelle du soutien des débits d'étiage de la Charente :
 - Suivre quotidiennement les indicateurs d'étiage lorsque la situation le nécessite et réaliser une veille hydrologique le reste de l'année ;
 - Echanger régulièrement et participer aux réunions du comité de suivi de l'étiage en juillet/août, ou lorsque la situation hydrologique le nécessite ;
 - Passer les consignes d'ouverture ou de fermeture des barrages ;
 - Assurer le pilotage administratif et technique de la gestion et de l'entretien du barrage de Lavaud ;
 - Participer aux réunions des Comités de Suivi Opérationnel de l'Etiage (CSOE)
- Finaliser et concrétiser la réflexion conduite sur la récupération des coûts du soutien d'étiage ;
- Développer l'instrumentation hydrologique.

De manière complémentaire, des moyens supplémentaires pourront être engagés dès 2025 en vue de :

- Développer un outil (modèle) de gestion opérationnelle du Karst qui joue un rôle stratégique dans le fonctionnement du grand bassin versant de la Charente ;
- Définir de nouveaux seuils de gestion sur des bassins versant en déséquilibre quantitatif (ex : Seugne...) ;
- Mettre en place une sonde complémentaire d'acquisition de données sur le secteur estuaire pour améliorer la connaissance du milieu complexe estuarien et du bouchon vaseux ;
- Suivre les réflexions et les travaux menés sur les nappes du crétacé dans la perspective de la définition de Volumes Prélevables (VP).

Objectif opérationnel n°8 :

Porter des Projets de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) et des Programmes d'Actions Gestion Quantitative (PAGQ)

Ambition en termes de résultats :

- Appuyer la CLE Charente dans son rôle de pilotage des PTGE, préparer les avis de la CLE Charente ;
- Animer et suivre (tableau de bord) la mise en œuvre du PTGE Aume-Couture en collaboration avec la Chambre d'agriculture de la Charente ;
- Animer et suivre (tableau de bord) la mise en œuvre des PTGE Charente Aval et Bruant et le PTGE Seugne en collaboration avec le SYRES ;
- Participer à la mise en œuvre du Projet de Territoire Boutonne.
- Animer et suivre (tableau de bord) la mise en œuvre des Programmes d'Actions Gestion Quantitative (PAGQ) sur les bassins de l'Argence, de la Nouère, de l'Auge et du Bief ;
- Mettre en place des Plans de gestion agro-environnementale communale ;
- Initier des démarches de plans d'hydraulique douce (notamment sur l'Aume Couture) ;
- Réaliser une étude sur le drainage agricole (observatoire, bibliographie, proposition d'actions : dédrainage, ralentissement des écoulements, etc...) ;
- Porter les actions sous maîtrise d'ouvrage de l'EPTB Charente dans les PTGE et PAGQ (poursuite de la démarche de révision des seuils de gestion sur l'Aume-Couture, PGAE, etc.).

Objectif opérationnel n°9 :

Augmenter les capacités du karst à soutenir le débit de la Charente à l'aval d'Angoulême par action sur la recharge et/ou la vitesse de vidange et/ou les prélèvements

Ambition en termes de résultats :

Dans la continuité des années précédentes, l'EPTB Charente aura pour mission, en concertation avec les acteurs du territoire (syndicats de bassin, Grand Angoulême, OUGC du karst, etc.), de :

- Poursuivre l'instrumentation du karst afin de recueillir des données piézométriques et météorologique permettant le suivi et l'évaluation des différents projets en cours de réflexion sur le karst ;
- Définir et expérimenter les indicateurs et les seuils de gestion ;
- Evaluer la pertinence d'une modification du mode de gestion des prélèvements sur le karst vis-à-vis du débit de la Touvre et du fleuve Charente ;
- Poursuivre l'étude visant à identifier la ou les solutions techniques permettant de ralentir la vidange du karst et/ou de favoriser sa recharge ;
- Evaluer les impacts environnementaux et socio-économiques de la mise en œuvre de la ou les solutions retenues ;
- Réaliser les études nécessaires à la mise en œuvre expérimentale et/ou définitive de la ou les solutions retenues ;
- Expérimenter la ou les solutions retenues avant une mise en œuvre définitive.

Objectif opérationnel n°10 :

Animer la mise en œuvre de la démarche Charente 2050, la feuille de route et le démonstrateur Charente

Ambition en termes de résultats :

Dans la continuité des années précédentes, accompagner la mise en œuvre du programme d'adaptation et d'atténuation au changement climatique Charente 2050 :

- Animer et coordonner la démarche Charente 2050 à l'échelle du bassin de la Charente ;
- Suivre des études relatives au changement climatique menées à l'échelle locale, régionale et nationale ;

- Organiser des ateliers de travail/concertation sur des actions spécifiques pour préciser et détailler certaines pistes d'action définies au cours de l'élaboration du plan d'adaptation ;
- Actualiser et mettre à jour le plan d'adaptation ;
- Identifier d'éventuelles nouvelles actions dites de rupture (non envisagées aujourd'hui) ;
- Poursuivre l'élaboration des indicateurs « Eau et climat » et mettre à jour ceux déjà réalisés ;
- Poursuivre la réalisation d'enquêtes de suivi de mise en œuvre du PACC auprès des acteurs du territoire et réaliser un bilan ;
- Poursuivre la présentation du plan d'adaptation dans les différentes instances du territoire ;

En tant que maître d'ouvrage de certaines actions de la feuille de route, l'EPTB Charente prévoit de :

- Etudier la pré-faisabilité pour l'augmentation des capacités du barrage de Lavaud ;
- Etudier la mobilisation des Zones d'Expansion de Crues stratégiques dans un double objectif de prévention des inondations et de gestion de l'étiage ;
- Améliorer la gestion des prélèvements et de la vidange du karst (objectif opérationnel 9) ;
- Mise en place d'un plan bocage (observatoire du maillage bocager/plantation/destruction/protection...) ;
- Etude de désimperméabilisation (observatoire...) ;
- Mobilisation du modèle fusionné Crétacé/Jurassique pour évaluer l'évolution des débits et des niveaux des nappes à l'échelle du bassin Charente à l'horizon 2050 et 2100 et pour évaluer l'évolution des risques de non remplissage des barrages ;
- Proposer en concertation avec les acteurs du territoire un cahier des charges pour un PSE restauration des milieux aquatiques et des zones d'expansion des crues.

Problématiques	Objectif opérationnel du contrat Intitulés des types d'actions	Valeurs cibles à l'échéance du contrat
Déséquilibre entre besoins et ressources sur le fleuve Charente en amont d'Angoulême sans un soutien des débits	Assurer la gestion conjoncturelle et opérationnelle de l'étiage	Maintenir, autant que possible, le débit de la Charente à Vindelle au dessus du premier seuil d'alerte Respecter le DOE de la Charente à Vindelle Maintenir le débit de la Charente au dessus du DCR Finalisation de l'instrumentation hydrologique
Déséquilibre entre besoins et ressources disponibles sur les sous-bassins	Porter des Projets de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) et des Programmes d'Actions Gestion Quantitative (PAGQ) Assurer la gestion conjoncturelle et opérationnelle de l'étiage	Evaluation mise en œuvre des PTGE Mise en œuvre de PGAE Lancement des études pour la révision des indicateurs et seuils de gestion sur 2 bassin versants Finalisation de l'instrumentation hydrologique
Déséquilibre entre besoins et ressources à l'aval d'Angoulême et augmentation du déficit en eau à l'estuaire sous l'effet du changement climatique	Augmenter les capacités du karst à soutenir le débit de la Charente à l'aval d'Angoulême par action sur la recharge et/ou la vitesse de vidange et/ou les prélèvements	Evaluer la pertinence d'une modification du mode gestion des prélèvements Etude de faisabilité de la ou les solution(s) technique(s) retenue(s) pour ralentir la vidange du karst ou augmenter sa recharge
Augmentation des déficits et des besoins en eau à l'horizon 2050 sous l'effet du changement climatique	Animer la mise en œuvre de la démarche Charente 2050 et de la feuille de route	Finalisation étude faisabilité pour l'augmentation des capacités du barrage de Lavaud Finalisation de la phase d'état des lieux diagnostic de l'étude Zones d'Expansion de Crues stratégiques dans un double objectif de prévention des inondations et de gestion de l'étiage Etablir la convention avec le BRGM pour la mobilisation du modèle crétacé

Pour un montant prévisionnel d'opérations de 1 884 242,50 Euros.

Volet 4 : Améliorer la gestion quantitative en période de hautes eaux

Problématiques :

Le bassin de la Charente connaît des crues remarquables et des phénomènes de submersion marine importants :

- Plus de 250 communes impactées par le risque d'inondation ;
- Près de 38 000 habitants et 18 000 emplois implantés dans des zones inondables, environ 40% pour la submersion marine et 60% pour les crues ;
- L'inondabilité du bassin de la Charente est récurrente, de nombreux épisodes majeurs de crues et submersions marines ont été répertoriés au cours des derniers siècles.

Les crues majeures de décembre 1982, de janvier 1994 et la submersion marine engendrée par la tempête Xynthia de février 2010 ont profondément marqué le territoire, au regard des dommages générés. Des programmes opérationnels de prévention du risque d'inondation se sont progressivement structurés à partir des années 2000. En 2013, dans le cadre de la mise en œuvre de la Directive Inondation, la vallée de la Charente d'Angoulême à Saintes et le littoral charentais-maritime ont été identifiés comme Territoires à Risque Important d'inondation (TRI).

L'EPTB Charente assure la coordination et le suivi de 3 Programmes d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) :

- Le PAPI Charente & Estuaire qui traite conjointement du risque de submersion marine et du risque d'inondation par les cours d'eau à l'échelle du bassin versant de la Charente. Il a été labellisé le 12 juillet 2012. 15 partenaires (maîtres d'ouvrages et financeurs) sont signataires de la convention-cadre couvrant la période 2012-2026. Le montant global du programme s'élève à 47,7 M € HT.
- Le PAPI complet Charente dédié aux inondations fluviales, issu de la Stratégie Locale de Gestion du Risque d'Inondation du territoire Saintes-Cognac-Angoulême. Il porte sur le périmètre du bassin versant de la Charente en amont de la confluence avec la Boutonne. Il a été labellisé le 19 mars 2024. Il est engagé pour 6 ans (2024-2030), pour un montant prévisionnel de 4 614 112 € HT. Au-delà de sa coordination, l'EPTB porte plus de 300 000 € HT d'actions d'intérêt commun sur le bassin en matière d'animation, de sensibilisation au risque, de réduction de la vulnérabilité et de ralentissement dynamique des crues.
- Le PAPI d'intention du marais de Brouage, porté en partenariat avec la Communauté d'agglomération Rochefort Océan et la Communauté de Communes du Bassin de Marennes, labellisé le 2 novembre 2020. Le programme, d'une durée initiale de 3 ans, a été prolongé par un avenant jusqu'en 2026 pour un montant de 0,82 M.

Objectif opérationnel n°11 :

Assurer la prévention des inondations par le portage des PAPI Charente & Estuaire, PAPI d'intention Charente et PAPI d'intention Brouage

Ambition en termes de résultats :

- Animer les PAPI : pilotage et secrétariat des comités de pilotages et comités techniques ; suivi financier et des tableaux de bord ; appui technique et administratif auprès des maîtres d'ouvrages ;
- Porter les études et actions inscrites en maîtrise d'ouvrage EPTB Charente dans les PAPI ;
- Accompagner les collectivités dans l'anticipation des risques d'inondation, en les sensibilisant sur le fonctionnement des inondations et des submersions ;
- Accompagner les collectivités dans l'élaboration des documents d'urbanisme et en particulier des SCoT, notamment pour la prise en compte des zones inondables et des cheminements de l'eau ;
- Animer le dispositif de suivi-évaluation de la SLGRI du TRI Saintes Cognac Angoulême et de la SLGRI du TRI Littoral Charentais-Maritime ;
- Mener / coordonner les réflexions sur la préservation / optimisation des champs naturels d'expansion des crues en déclinaison de l'étude de ralentissement dynamique et en lien avec la définition des Plans Pluriannuels de Gestion des cours d'eau ;
- Développer et alimenter l'outil de partage d'informations (hydrométriques, pluviométriques) et d'aide à la gestion des crues : plateforme E-crue ;
- Contribuer aux projets transversaux menés par d'autres missions : PGAE, démarche de reconquête de la qualité des eaux de la Guerlie, étude de mobilisation des Zones d'Expansion de Crues.

Problématiques	Objectif opérationnel du contrat Intitulés des types d'actions	Valeurs cibles à l'échéance du contrat
Coordonner les acteurs en matière de prévention des inondations	Assurer la prévention des inondations par le portage des PAPI Charente & Estuaire, PAPI d'intention Charente et PAPI d'intention Brouage	Engager et finaliser l'ensemble des opérations sur les périodes contractualisées Assurer un suivi administratif et financier Mobiliser les acteurs via un minimum de 1 COTECH ET COPIL par an pour chaque PAPI

Pour un montant prévisionnel d'opérations de 411 001 Euros.

Volet 5 : Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques du bassin versant de la Charente

Problématiques :

Les bassins de la Charente et de la Seudre sont en lien direct avec les pertuis charentais. Ils occupent une position stratégique sur la façade atlantique et offrent une diversité d'habitats (marais et zones humides, réseau hydrographique dense). Ces bassins représentent des territoires d'importance pour la reproduction, la croissance et le développement des poissons migrateurs amphihalins.

L'EPTB Charente, en partenariat avec MIGADO et CAPENA, forme la cellule migrateurs Charente-Seudre. Celle-ci porte la mise en œuvre d'un programme d'actions pluriannuel 2021-2025. Le programme vise à assurer la préservation et la restauration de ces poissons migrateurs, notamment grâce à l'amélioration des conditions de circulation piscicole et la restauration des habitats sur les bassins Charente et Seudre. Les suivis biologiques permettent d'évaluer l'état des populations et de mettre en avant les résultats des mesures de gestion prises et des actions réalisées. Un appui opérationnel est également apporté aux gestionnaires du territoire afin de les accompagner dans l'atteinte des objectifs de rétablissement de la continuité écologique, prioritairement sur les ouvrages identifiés dans la politique de continuité apaisée. Il est proposé de poursuivre le travail engagé dans le cadre du 4^{ème} programme couvrant la période 2021-2025 et d'engager le 5^{ème} programme qui couvrira la période 2026-2030. Ce programme permet de mettre l'accent sur les aspects habitats et continuité écologique.

Objectif opérationnel n°12 :

Animer et mettre en œuvre le programme de préservation et restauration des poissons migrateurs 2021-2025 puis 2026-2030 en application du PLAGEPOMI

Ambition en termes de résultats :

Dans la continuité des années précédentes, le travail mené au sein de la cellule migrateurs permettra de :

- Animer et mettre en œuvre les programmes d'actions : suivi des migrations, notamment des espèces amphihalines, élaboration du Tableau de Bord et des livrables, gestion et pilotage du programme ;
- Animer le groupe « Charente » à l'échelle du COGEPOMI ;
- Accompagner les maîtres d'ouvrage et le suivi des actions réalisées pour la restauration de la continuité écologique, prioritairement sur les ouvrages identifiées dans le cadre de la politique de continuité apaisée ;
- Organiser, coordonner les opérations de restauration de la continuité écologique et favoriser le partage d'expériences ;
- Poursuivre la réflexion relative au débarrage sur le fleuve Charente, en concertation avec les Départements gestionnaires du DPF, envisager des tests in situ ;
- Accompagner les maîtres d'ouvrages pour la mise en œuvre des adaptations sur la gestion des ouvrages stratégiques sur la Charente et la Boutonne (Crouin, Bagnolet, Saint-Savinien, Carillon) ;
- Poursuivre les réflexions sur l'impact du silure sur les migrateurs et envisager des actions pour limiter la pression dans le cadre du protocole cadre du COGEPOMI ;

- Mettre en œuvre de nouveaux protocoles de suivis (suivis alosons, suivis caméra acoustique, radiopistage, ADNe, dépouillement « automatisé » des enregistrements audio-numériques du suivi de la reproduction des aloses, etc.) ;
- Assurer et valoriser le suivi du bouchon vaseux grâce à la sonde installée par l'EPTB à Tonny-Charente en 2020.

Problématiques	Objectif opérationnel du contrat Intitulés des types d'actions	Valeurs cibles à l'échéance du contrat
Déclin des populations de poissons migrateurs	Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques du bassin versant de la Charente	Elaborer et engager la mise en œuvre d'un nouveau programme 2026-2030 Assurer un suivi du bouchon vaseux

Pour un montant prévisionnel d'opérations de 894 792,42 Euros.

Volet 6 : Communiquer – sensibiliser aux enjeux de la gestion de l'eau dans un contexte de changement climatique

Problématiques :

L'EPTB Charente s'engage depuis plusieurs années à agir pour la préservation de la ressource en eau face aux changements climatiques, notamment à travers des actions de sensibilisation ciblant le grand public, les professionnels, les élus et les décideurs. Ces actions s'inscrivent dans le cadre du SAGE Charente (disposition A2, A9, A12 et D42) et du PACC Charente 2050. Elles nécessitent aujourd'hui de s'intensifier pour mieux préparer le territoire aux enjeux à venir.

Pour garantir l'impact de cette sensibilisation à long terme, l'EPTB Charente souhaite approfondir les initiatives déjà en place et renforcer ces actions par de nouveaux projets afin qu'elles deviennent des éléments durables du paysage éducatif et public. En renforçant ces projets, l'EPTB Charente vise à toucher encore plus de personnes et à accroître la prise de conscience collective face aux défis du changement climatique.

Parmi les initiatives déjà réalisées, l'EPTB Charente a mis en place, notamment grâce au dispositif Educ'Eau, des actions de sensibilisation telles que :

- Le projet pédagogique "Puisque chaque goutte compte" qui a sensibilisé 36 classes en 2023-2024 (plus de 800 enfants) sur l'ensemble du bassin ;
- Des pièces de théâtre sur la prévention des risques majeurs, touchant plus de 500 enfants en Territoire à Risque Important d'inondation ;
- Des maquettes pédagogiques, qui permettent aussi de sensibiliser un large public de manière ludique et interactive (plus de 20 utilisations/an) ;
- L'organisation, la préparation et/ou la participation à des événements/interventions grand public (près de 15 journées/an dont plus de 1200 personnes touchées en 2023 et près de 2000 en 2024).

L'objectif pour 2025-2026 est de poursuivre et améliorer la sensibilisation à la gestion de l'eau face aux enjeux du changement climatique.

Objectif opérationnel n°13 :

Animer et sensibiliser

Ambition en termes de résultats :

- Poursuivre l'organisation et la réalisation de temps d'animation et de sensibilisation à ces enjeux auprès de différents publics lors d'événements grand public, d'interventions (scolaire, élus, techniciens), d'animation/visite de site ;
- Développer des outils et supports de sensibilisation complémentaires à ceux existants (malette pédagogique comprenant des jeux ludiques et interactifs, exposition interactive itinérante, logiciels ludiques interactifs, Terra Aventura, etc.) ;

- Poursuivre et pérenniser le projet pédagogique « Puisque chaque goutte compte, il faut viser la sobriété » (temps d'organisation, de coordination, de gestion, de réalisation, de suivi et évaluation), en partenariat avec les APNE et les acteurs du territoire ;
- Poursuivre et pérenniser la mise en place de pièce de théâtre de sensibilisation aux risques d'inondation (temps d'organisation, de coordination, de gestion, de réalisation, de mise en place) ;
- Poursuivre et pérenniser l'action « Marche du fleuve » bientôt mise en place sur le territoire du bassin versant de la Charente (temps d'organisation, de coordination, de gestion, de réalisation, de mise en place).

Problématiques	Objectif opérationnel du contrat Intitulés des types d'actions	Valeurs cibles à l'échéance du contrat
Aculturer le grand public et les décideurs sur les enjeux liés à l'eau dans un contexte de changement climatique	Animer et sensibiliser	Accompagner une quinzaine de classes par an Sensibiliser 1000 personnes par an, toutes manifestations/événements confondus

Pour un montant prévisionnel d'opérations de 199 400,00 Euros

Le montant prévisionnel total d'opérations inscrites au contrat est de 5 832 058,49 Euros.

Le tableau récapitulatif des engagements financiers prévisionnels est présenté à titre indicatif en **annexe 4**.

Les actions majeures qui répondent à l'objectif d'anticipation et, si possible, d'atténuation des effets du changement climatique, sont mises en évidence en gras dans ce tableau.

En synthèse, le contrat affiche, tous volets confondus, une ambition forte en particulier en termes de moyens sur la mise en œuvre d'opérations s'appuyant sur des solutions fondées sur la nature (SFN) :

	Montant Opérations	Résultats attendus
Solutions fondées sur la nature (SFN)	1 355 471,42 €	Amélioration des fonctionnalités des milieux et des bassins pour : - améliorer le stockage naturel de l'eau dans les milieux (ralentissement de la vidange du Karst, travail sur les zones d'expansion des crues) - améliorer la qualité des eaux (programme d'action sur la Guerlie en particulier) - accueillir la biodiversité aquatique (programme migrateurs notamment).

Tous volets confondus, le contrat comprend des actions préventives et des actions curatives réparties financièrement comme suit :

	Etudes	Animation	Travaux
Approche préventive	1 750 129 €	3 853 429 €	228 500 €
Approche curative	0 €	0 €	0 €

Article 4 – Engagement des partenaires

Des communications communes pourront être mises en place entre l'EPTB Charente et l'Agence par le biais de différents supports (lettre d'information, web, conférences...), autour de thématiques concernées par le présent contrat.

Article 4.1 – Engagement de l'EPTB

L'EPTB s'engage à :

- Contribuer à mettre en œuvre la traduction opérationnelle de la stratégie territoriale du bassin Charente et de la feuille de route Gestion quantitative du bassin Charente. Il y contribue en tant qu'animateur de la feuille de route Gestion quantitative du bassin Charente et/ou en tant directement que maître d'ouvrage de certaines actions du contrat ;
- Associer les différents types d'acteurs locaux du bassin Charente dans le cadre de la mise en œuvre du présent contrat ;
- Assurer l'articulation du présent contrat avec les autres outils de gestion territoriale de l'eau élaborés sur le bassin Charente (PPG, PAT, PAPI, PTGE, PAGQ,...) ;
- Renseigner le tableau de suivi de la feuille de route Gestion quantitative du bassin Charente dont la synthèse est présentée en **annexe 5**.

L'EPTB Charente a ainsi comme principales missions dans le cadre de ce contrat :

- 1- Animer la gestion intégrée de l'eau sur son territoire ;
- 2- Améliorer la connaissance sur l'état des eaux et des milieux de son territoire et assurer le suivi des pressions qui s'y exercent aujourd'hui ainsi que demain en tenant compte des enjeux prospectifs climatiques et socio-économiques ;
- 3- Coordonner la mise en œuvre des politiques de l'eau sur son territoire en déclinaison de la stratégie territoriale du sous-bassin considéré ;
- 4- Animer et mettre en œuvre les feuilles de route Gestion quantitative en déclinaison de la stratégie de retour à l'équilibre quantitatif du sous-bassin considéré.

Pour chaque action, la demande d'aide est présentée par l'EPTB Charente, accompagnée des pièces nécessaires à son instruction. Elle est adressée à l'Agence avant tout commencement d'exécution. Les outils ou programmes mis en place pour répondre aux objectifs opérationnels du présent contrat de progrès sont rappelés dans les dossiers de demande d'aide.

La participation financière de l'Agence aux actions du programme pluriannuel sera indiquée dans les supports de communication de l'EPTB Charente.

Article 4.2 – Engagement de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne

Elle s'engage également, sous réserve du respect des échéances et des objectifs du contrat, à garantir sur la durée du contrat les taux d'intervention relatifs aux opérations sous maîtrise d'ouvrage de l'EPTB Charente – dont celui en soutien de l'EPTB Charente pour l'animation de la feuille de route Gestion quantitative du bassin Charente – indiqués dans le contrat (en annexe 4) dans la limite de ses dotations financières disponibles. Si la délibération thématique en vigueur au moment de l'attribution prévoit des taux plus favorables, ces derniers seront appliqués.

Ces engagements de l'Agence portent sur la durée du 12^{ème} programme. La durée de validité des aides de l'Agence est précisée dans chaque document juridique attributif ; celle-ci peut aller au-delà de la durée du contrat.

L'aide prévisionnelle globale de l'agence de l'eau Adour-Garonne dans le contrat est de **3 842 051 €**.

Conformément à la délibération du conseil d'administration n° DL/CAXX-XX du 10/04/2025, les opérations listées dans le tableau ci-après font l'objet de dispositions particulières.

OPERATIONS BENEFICIANT DU TAUX D'AIDE LE PLUS FAVORABLE D'UNE DELIBERATION		
Intitulé de l'opération bénéficiant d'un taux d'aide le plus favorable	Taux max d'aide (*)	Justification du taux d'aide le plus favorable
Animation du programme Migrateurs Charente	70%	Forte implication de l'EPTB Charente en appui aux syndicats de rivière pour la définition de leur programme de restauration de continuité écologique et à la définition des actions à engager. Très grosse incertitude en 2026 sur les crédits FEDER
Animation de la feuille de route Charente	80%	
Etudes et animation des projets GQ inscrits dans la feuille de route (étude ZEC, étude de préféabilité des solutions pour optimiser la gestion de la vidange du Karst, études et animation des démarches GQ sur le Karst, animation des PTGE et PAGQ, études de révision des seuils de gestion, études et animation sur les capacités de stockage de Lavaud, animation liée à la gestion des étiages, études de modélisation sur l'impact du changement climatique, études et animation d'ateliers Charente 2050)	70%	Ces actions sont inscrites dans la feuille de route Charente : <ul style="list-style-type: none"> - Cette feuille de route est opérationnelle - Elle a été validée par la CLE su SAGE - Une majorité des périmètres concernés par la feuille de route sont couverts par un PTGE en cours, en élaboration ou en émergence Cette feuille de route est donc assimilée à une démarche concertée GQ.

(*) dans la limite des taux d'encadrement européens.

Les taux maximum d'aide indiqués dans le tableau ci-dessus sont ceux des délibérations thématiques en vigueur à la date de signature du contrat. Si la délibération thématique en vigueur au moment de l'attribution prévoit des taux plus favorables, ces derniers seront appliqués.

Au vu de chaque bilan annuel sur l'avancement du contrat, les taux affichés dans le tableau financier récapitulatif **en annexe 4** pourront être, au cas par cas, remis en cause par l'agence de l'eau Adour-Garonne.

Article 4.3 – Engagement de l'Etat

L'Etat s'engage à :

- Soutenir et contribuer en fonction de ses moyens au bon avancement du présent contrat dans le cadre de la stratégie territoriale du bassin Charente ;
- Lancer la réflexion sur l'opportunité d'un programme réglementaire de lutte contre les pollutions diffuses sur l'AAC de Coulonge-St Hippolyte, conformément à la stratégie Captages dégradés ;
- Assurer le lien et la coordination avec les Préfets de département concernés pour la bonne mise en œuvre de la stratégie territoriale du bassin Charente et de la feuille de route Gestion quantitative concernée.

Article 5 – Suivi du contrat de progrès

Un comité de pilotage animé par l'EPTB Charente se réunira 1 fois par an pour faire un bilan de la période écoulée et échanger sur les objectifs de la période à venir. Il sera composé du Président et directeur de l'EPTB Charente, du directeur de la délégation territoriale de l'Agence et d'un représentant du Préfet coordonnateur de sous-bassin.

Une liste d'indicateurs de suivi liés aux objectifs fixés (indicateurs de résultat) et aux actions prévues (indicateurs de réalisation) sera élaborée à la signature du présent contrat et y sera annexée **en annexe 4**.

Un bilan sera réalisé chaque année sur la base de ces indicateurs de suivi quantitatifs, complétés par une analyse qualitative de l'avancement du contrat qui viendra étayer ce qui a bien avancé ou les freins rencontrés. Ce bilan permet aux acteurs d'apprécier la bonne mise en œuvre du contrat et de proposer, le cas échéant, des révisions nécessaires du contrat.

Ce bilan annuel sera présenté par l'EPTB Charente, pour information, devant la Commission Territoriale Charente.

L'EPTB Charente établit à la fin du contrat de progrès un bilan évaluatif global présentant la mise en œuvre du plan d'actions et l'analyse des résultats obtenus.

Article 6 – Durée, validité et modalités de résiliation

Le présent contrat prend effet le 01/01/2025. Les opérations inscrites dans le contrat à l'exception de la réalisation du bilan final devront être engagées avant la fin du contrat fixée au 31/12/2026.

Les partenaires se réservent le droit de résilier à tout moment le présent contrat en cas de non-respect du programme ou des engagements de l'un des partenaires ou pour tout motif d'intérêt général.

Fait à, le 10/04/2025

La directrice générale
de l'agence de l'eau
Adour-Garonne

Le président
de l'EPTB Charente

Le Préfet de la Charente

Liste des annexes du contrat de progrès entre l'Agence de l'Eau et l'EPTB Charente

Annexe 1 : Carte du territoire du contrat et carte de la situation administrative du territoire

Annexe 2 : Tableau des masses d'eau concernées

Annexe 3 : Logique d'intervention du contrat

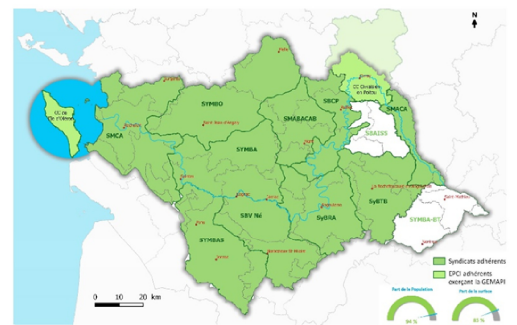
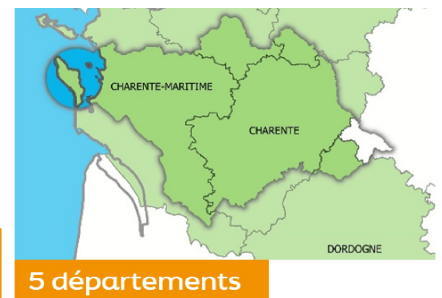
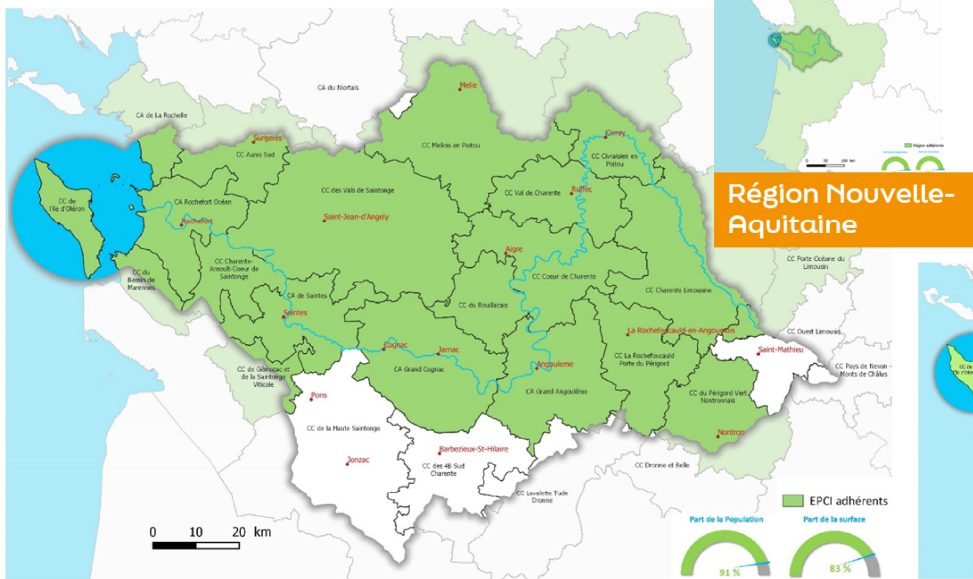
Annexe 4 : Tableau récapitulatif financier et indicateurs

Annexe 5 : Tableau de synthèse de la feuille de route GQ Charente

ANNEXE 1 - Carte du territoire du contrat et carte de la situation administrative du territoire



Bassin versant de la Charente



Membres de l'EPTB Charente

ANNEXE 2 - Tableau des masses d'eau concernées

Masses d'eau souterraines

Code Masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Objectif état quantitatif 2022	Objectif état chimique 2022
FRFG001	Socle du bassin versant de la Charente amont	Bon état	Bon état
FRFG002	Socle des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure	Bon état	Obj. moins strict
FRFG013	Calcaires du Jurassique moyen entre Charente et Son-Sonnette	Bon état	Obj. moins strict
FRFG014	Calcaires du Jurassique moyen en rive droite de la Charente amont	Bon état	Obj. moins strict
FRFG015	Calcaires du Jurassique supérieur du bassin versant de la Boutonne	Bon état	Obj. moins strict
FRFG016A	Calcaires du Jurassique supérieur du bassin versant de l'Antenne	Bon état	Obj. moins strict
FRFG016B	Calcaires du Jurassique supérieur du bassin versant de l'Aume-Couture	Bon état	Obj. moins strict
FRFG016C	Calcaires du Jurassique supérieur du bassin versant de la Charente moyenne	Bon état	Obj. moins strict
FRFG017	Alluvions de la Charente	Bon état	Obj. moins strict
FRFG018	Calcaires du Jurassique moyen et supérieur du karst de la Rochefoucauld - système karstique de la Touvre	Bon état	Bon état
FRFG042	Calcaires du Jurassique moyen du bassin versant de la Boutonne	Bon état	Obj. moins strict
FRFG063	Calcaires, sables et alluvions de l'île d'Oléron	Bon état	Bon état
FRFG064	Calcaires du Jurassique supérieur des bassins versants de la Devise et des fleuves côtiers charentais	Bon état	Obj. moins strict
FRFG073A	Multicouche calcaire captif du Turonien-Coniacien-Santonien du Nord-Ouest du Bassin aquitain	Bon état	Bon état
FRFG075A	Calcaires du Cénomaniens majoritairement captif du Nord du Bassin aquitain	Bon état	Bon état
FRFG075B	Sables et graviers de l'infra-Cénomaniens-Cénomaniens captif du Nord du Bassin aquitain	Bon état	Bon état
FRFG076	Calcaires, grès et sables de l'infra-Cénomaniens-Cénomaniens libre dans les bassins versants de la Charente et de la Seudre	Bon état	Bon état
FRFG078A	Sables, grès, calcaires et dolomies de l'infra-Toarciens libre et captif du Nord du Bassin aquitain	Bon état	Bon état
FRFG080A	Calcaires du Jurassique moyen et supérieur majoritairement captif du Nord du Bassin aquitain	Bon état	Bon état
FRFG093	Multicouche calcaire du Turonien-Coniacien-Santonien dans les bassins versants de la Charente et de la Seudre	Bon état	Obj. moins strict
FRFG094	Calcaires, calcaires marneux et grès du sommet du Crétacé supérieur (Santonien supérieur à Maastrichtien) des bassins versants de la	Bon état	Obj. moins strict

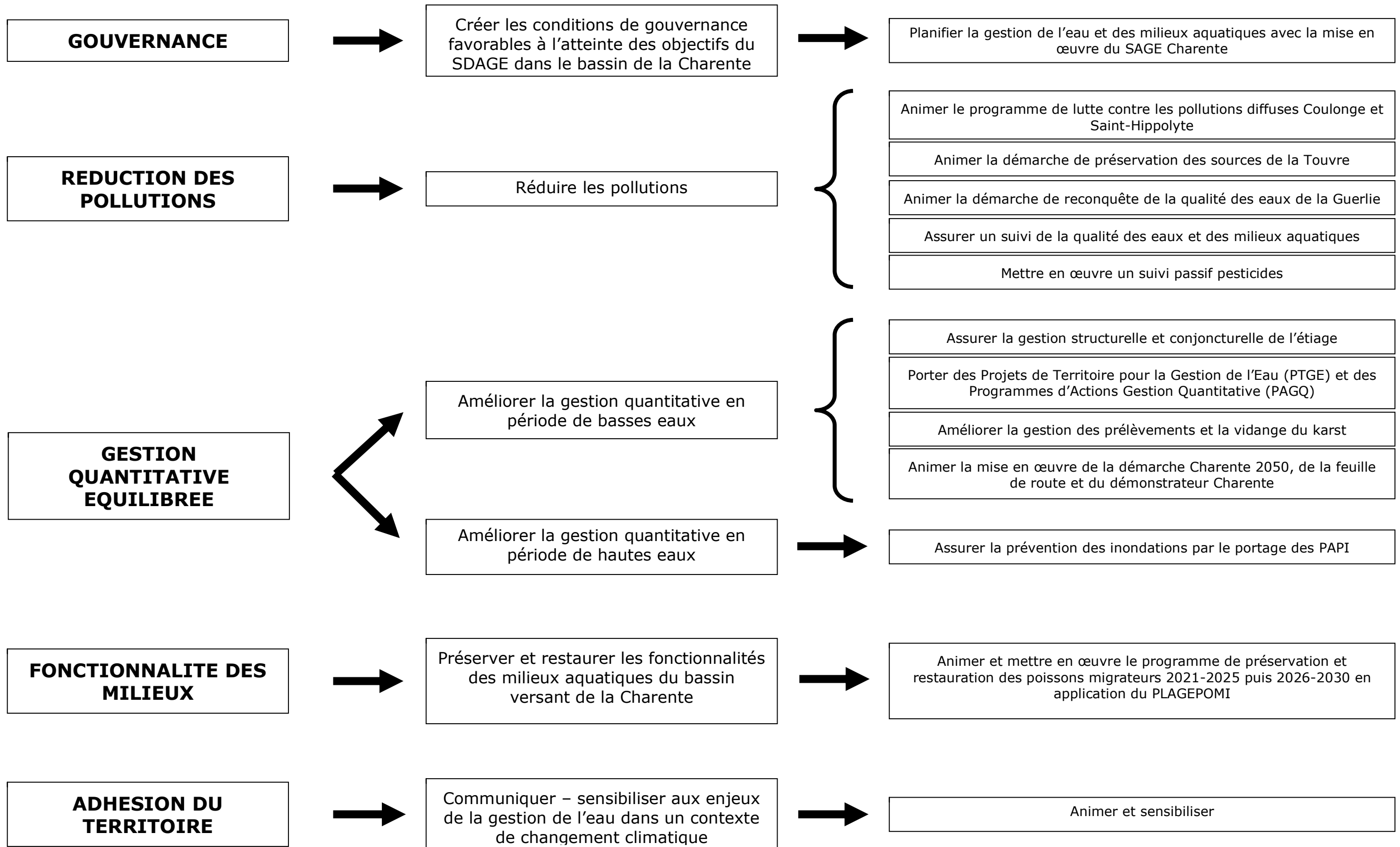
Masses d'eau superficielles (page 1)

Code Masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Objectif état écologique 2022	Objectif état chimique 2022
FRFC01	Côte Nord-Est de l'île d'Oléron	Bon état	Bon état
FRFC02	Pertuis Charentais	Bon état	Bon état
FRFC03	Côte Ouest de l'île d'Oléron	Bon état	Bon état
FRFL54	Retenue de Lavaud	Obj. moins strict	Obj. moins strict
FRFL55	Plan d'eau de Lavaud amont	Obj. moins strict	Bon état
FRFL61	Retenue du Mas Chaban	Obj. moins strict	Bon état
FRFR10	L'Antenne	Bon état	Bon état
FRFR14	La Seugne du confluent du Pharaon au confluent de la Charente	Obj. moins strict	Bon état
FRFR15	La Seugne de sa source au confluent du Pharaon (inclus)	Obj. moins strict	Bon état
FRFR16	Le Trèfle	Obj. moins strict	Bon état
FRFR17	Le Né du confluent de la Fontaine de Bagot au confluent de la Charente	Bon état	Bon état
FRFR18	Le Né du confluent du Chavernut au confluent de la Fontaine de Bagot (incluse)	Obj. moins strict	Bon état
FRFR19A	La Charente du confluent de la Moule au confluent de l'Etang (inclus)	Obj. moins strict	Bon état
FRFR19B	La Charente du barrage de Lavaud au confluent de la Moule	Bon état	Bon état
FRFR19C	La Charente de sa source au plan d'eau de Lavaud amont	Bon état	Bon état
FRFR20	La Trézence	Obj. moins strict	Bon état
FRFR21	La Charente du confluent du Merdançon au confluent de la Tardoire	Obj. moins strict	Bon état
FRFR22	La Boutonne du confluent de la Belle au confluent de la Nie	Bon état	Bon état
FRFR23A	La Tardoire du confluent du Bandiat au confluent de la Bonniere	Bon état	Bon état
FRFR23B	La Tardoire du confluent des Bonnettes au confluent du Bandiat	Bon état	Bon état
FRFR24	La Tardoire du confluent de la Colle au confluent des Bonnettes	Bon état	Bon état
FRFR26	Le Bandiat du confluent du Varaignes au confluent de la Tardoire	Bon état	Bon état
FRFR27	Le Bandiat du confluent des Vergnes au confluent du Varaignes	Bon état	Bon état
FRFR3	La Béronne	Obj. moins strict	Bon état
FRFR331A	La Charente du confluent du Puits des Preins au confluent de la Touvre	Obj. moins strict	Bon état
FRFR331B	La Charente du confluent de la Tardoire au confluent du Puits des Preins (inclus)	Bon état	Bon état
FRFR332	La Charente du confluent de la Touvre au confluent du Bramerit	Bon état	Bon état
FRFR333	L'Arnoult	Obj. moins strict	Bon état
FRFR334	La Nie	Obj. moins strict	Bon état
FRFR338	La Charente du confluent de l'Etang au confluent du Merdançon (inclus)	Bon état	Bon état
FRFR4	La Couture	Bon état	Bon état
FRFR464	La Boutonne de sa source au confluent de la Belle	Bon état	Bon état
FRFR465	La Bonniere de sa source au confluent de la Gane (incluse)	Bon état	Bon état
FRFR466	Le Trieux du confluent du Nauzon au confluent de la Tardoire	Bon état	Bon état
FRFR468	L'Argence	Bon état	Bon état
FRFR469	Le Transon	Bon état	Bon état
FRFR470	Le Pas de la Mule	Bon état	Bon état
FRFR471	L'Argent-Or du confluent de l'Or au confluent de la Charente	Bon état	Bon état
FRFR473	La Rochette	Bon état	Bon état
FRFR474	Le Briou	Obj. moins strict	Bon état
FRFR475	La Berlande	Obj. moins strict	Bon état
FRFR476	Le Bramerit	Obj. moins strict	Bon état
FRFR477A	La Devise du lieu-dit le gué Charreau au confluent de la Charente	Obj. moins strict	Bon état
FRFR477B	La Devise de sa source au lieu-dit le gué Charreau	Obj. moins strict	Bon état
FRFR5	L'Aume	Obj. moins strict	Bon état
FRFR6	Le Son-Sonnette	Bon état	Bon état
FRFR682	La Boutonne du confluent de la Nie au confluent de la Charente	Obj. moins strict	Bon état
FRFR683	La Péruse	Obj. moins strict	Bon état
FRFR684	Le Bief	Obj. moins strict	Bon état
FRFR685	La Nouère	Bon état	Bon état
FRFR686	La Boème	Bon état	Bon état
FRFR687	Les Eaux Claires	Obj. moins strict	Bon état
FRFR7	La Bonniere du confluent de la Gane au confluent de la Charente	Bon état	Bon état
FRFR8A	La Touvre du confluent du Rochejoubert au confluent de la Charente	Obj. moins strict	Bon état
FRFR8B	L'Échelle en amont des sources de la Touvre	Obj. moins strict	Bon état
FRFR9	La Soloire (Rouzille)	Bon état	Bon état
FRFRC2_1	Chenal de la Fontaine	Bon état	Bon état
FRFRL61_1	La Moule	Bon état	Bon état
FRFRR10_1	La Gravelle	Bon état	Bon état
FRFRR10_2	Rivière de Migron	Obj. moins strict	Bon état
FRFRR10_5	Le Ri Bellot	Obj. moins strict	Bon état
FRFRR10_6	Rivière de Chazotte	Obj. moins strict	Bon état
FRFRR14_1	Le Médoc	Obj. moins strict	Bon état
FRFRR14_2	La Soute	Bon état	Bon état
FRFRR15_1	Le Pontignac	Obj. moins strict	Bon état
FRFRR15_2	La Laurençanne	Obj. moins strict	Bon état
FRFRR15_3	La Pimparade	Obj. moins strict	Bon état
FRFRR15_4	Le Pharaon	Obj. moins strict	Bon état
FRFRR16_1	[Toponyme inconnu] R5061000	Obj. moins strict	Bon état
FRFRR16_2	Le Petit Trèfle	Bon état	Bon état
FRFRR16_3	Le Tâtre	Bon état	Bon état
FRFRR16_4	La Viveronne	Obj. moins strict	Bon état
FRFRR16_5	Le Villier	Obj. moins strict	Bon état
FRFRR16_6	Le Nobla	Obj. moins strict	Bon état
FRFRR16_7	Le Mortier	Obj. moins strict	Bon état
FRFRR17_1	Le Collinaud	Obj. moins strict	Bon état
FRFRR17_2	Ruisseau de la Motte	Bon état	Bon état
FRFRR17_3	Le Biget	Bon état	Bon état
FRFRR18_1	Le Né	Obj. moins strict	Bon état
FRFRR18_2	L'Arce	Obj. moins strict	Bon état
FRFRR18_3	L'Eclly	Obj. moins strict	Bon état
FRFRR18_4	La Maury	Obj. moins strict	Bon état
FRFRR18_5	Ru de Chadeuil	Obj. moins strict	Bon état
FRFRR18_6	Le Beau	Obj. moins strict	Bon état
FRFRR18_7	Ruisseau de chez Mathé	Obj. moins strict	Bon état
FRFRR18_8	Ruisseau des Fontaines Blanches	Obj. moins strict	Bon état
FRFRR20_2	Le Sureau	Obj. moins strict	Bon état
FRFRR20_3	Bief du Moulin	Obj. moins strict	Bon état
FRFRR20_4	La Soie	Obj. moins strict	Bon état
FRFRR21_1	La Lizonne	Bon état	Bon état

Masses d'eau superficielles (page 2)

Code Masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Objectif état écologique 2022	Objectif état chimique 2022
FRFR22_1	La Belle	Obj. moins strict	Bon état
FRFR22_10	La Bondonne	Obj. moins strict	Bon état
FRFR22_2	Ruisseau Bellesebonne	Obj. moins strict	Bon état
FRFR22_3	Fossé de la Grande Planche	Obj. moins strict	Bon état
FRFR22_4	Le Vau	Obj. moins strict	Bon état
FRFR22_5	Ruisseau du Roi	Obj. moins strict	Bon état
FRFR22_6	La Saudrenne	Obj. moins strict	Bon état
FRFR22_7	La Brédoire	Obj. moins strict	Bon état
FRFR22_8	Le Pouzat	Obj. moins strict	Bon état
FRFR22_9	Le Padôme	Obj. moins strict	Bon état
FRFR23A_1	La Bellonne	Obj. moins strict	Bon état
FRFR23B_1	La Lignonne	Bon état	Bon état
FRFR24_1	La Tardoire	Bon état	Bon état
FRFR24_2	Ruisseau de la Colle	Bon état	Bon état
FRFR24_4	Ruisseau de Logeat	Bon état	Bon état
FRFR24_5	Ruisseau de Montizon	Bon état	Bon état
FRFR24_7	Ruisseau la Touille	Bon état	Bon état
FRFR24_8	La Renaudie	Bon état	Bon état
FRFR27_1	Le Bandiat	Bon état	Bon état
FRFR27_2	La Doue	Bon état	Bon état
FRFR27_3	La Marcourive	Bon état	Bon état
FRFR27_4	Ruisseau de Varaignes	Bon état	Bon état
FRFR331B_1	Ruisseau du Valandeau	Obj. moins strict	Bon état
FRFR331B_2	Le Sauvage	Bon état	Bon état
FRFR331B_3	Ruisseau le Javart	Obj. moins strict	Bon état
FRFR332_1	L'Anguienne	Bon état	Bon état
FRFR332_10	La Guirlande	Bon état	Bon état
FRFR332_12	Ri de Gensac	Obj. moins strict	Bon état
FRFR332_13	Ruisseau du Fossé du Roy	Obj. moins strict	Bon état
FRFR332_14	Le Gua	Obj. moins strict	Bon état
FRFR332_15	Le Coran	Bon état	Bon état
FRFR332_16	Le Bourru	Bon état	Bon état
FRFR332_17	Le Boillard	Bon état	Bon état
FRFR332_18	Ruisseau de la Tenaie	Obj. moins strict	Bon état
FRFR332_2	La Charreau	Obj. moins strict	Bon état
FRFR332_3	Ruisseau de Tapauds	Obj. moins strict	Bon état
FRFR332_4	Le Claix	Obj. moins strict	Bon état
FRFR332_6	[Toponyme inconnu] R3041550	Obj. moins strict	Bon état
FRFR332_7	La Vélude	Obj. moins strict	Bon état
FRFR332_8	Ruisseau de la Gorre	Bon état	Bon état
FRFR332_9	Ruisseau d'Anqueville	Bon état	Bon état
FRFR333_1	Ruisseau de la Charrière	Obj. moins strict	Bon état
FRFR333_2	Canal de Champagne	Obj. moins strict	Bon état
FRFR333_3	L'Arnaise	Obj. moins strict	Bon état
FRFR334_1	La Guillotière	Obj. moins strict	Bon état
FRFR338_1	Le Braillou	Obj. moins strict	Bon état
FRFR338_2	Le Merdançon	Obj. moins strict	Bon état
FRFR4_1	Ruisseau de Saint-Sulpice	Obj. moins strict	Bon état
FRFR4_2	Ruisseau du Gouffre des Loges	Bon état	Bon état
FRFR464_1	Le Dauphin	Obj. moins strict	Bon état
FRFR465_3	La Croutelle	Bon état	Bon état
FRFR465_4	Ruisseau des Pennes	Bon état	Bon état
FRFR465_5	La Gane	Obj. moins strict	Bon état
FRFR465_6	Le Rivaillon	Obj. moins strict	Bon état
FRFR466_1	Le Trieux	Bon état	Bon état
FRFR466_2	Le Nauzon	Bon état	Bon état
FRFR466_4	Ruisseau de l'Étang Grolhier	Bon état	Bon état
FRFR468_1	Ruisseau de Champniers	Obj. moins strict	Bon état
FRFR470_1	Le Cibiou	Bon état	Bon état
FRFR471_1	L'Argent-Or	Obj. moins strict	Bon état
FRFR473_1	La Cendronne	Obj. moins strict	Bon état
FRFR473_2	Ruisseau le Tarnac	Bon état	Bon état
FRFR473_3	Le Tort	Obj. moins strict	Bon état
FRFR475_1	Ruisseau des Coudrières	Bon état	Bon état
FRFR475_2	La Légère	Obj. moins strict	Bon état
FRFR476_1	Ruisseau Sauvaget	Obj. moins strict	Bon état
FRFR477A_1	La Devise	Obj. moins strict	Bon état
FRFR477B_1	La Charrière	Obj. moins strict	Bon état
FRFR477B_2	La Gères	Obj. moins strict	Bon état
FRFR5_2	[Toponyme inconnu] R2101050	Obj. moins strict	Bon état
FRFR5_3	Ruisseau des Fontaines de Frédière	Obj. moins strict	Bon état
FRFR5_4	Ruisseau de Siarne	Obj. moins strict	Bon état
FRFR6_1	La Sonnette	Bon état	Bon état
FRFR6_2	Ruisseau des Bourgons	Bon état	Bon état
FRFR6_3	La Tiarde	Obj. moins strict	Bon état
FRFR682_1	Le Loubat	Bon état	Bon état
FRFR682_2	[Toponyme inconnu] R6141070	Obj. moins strict	Bon état
FRFR682_3	[Toponyme inconnu] R6141120	Obj. moins strict	Bon état
FRFR682_4	Ruisseau de l'Aubrée	Obj. moins strict	Bon état
FRFR682_5	Ruisseau de la Chassieuse	Obj. moins strict	Bon état
FRFR682_7	Ruisseau de la Ragoterie	Obj. moins strict	Bon état
FRFR686_1	[Toponyme inconnu] R3041500	Obj. moins strict	Bon état
FRFR7_1	Ruisseau de Marillac	Bon état	Bon état
FRFR8A_1	La Font Noire	Obj. moins strict	Bon état
FRFR8A_2	Ruisseau de Viville	Obj. moins strict	Bon état
FRFR9_2	Le Tourtrat	Obj. moins strict	Bon état
FRFR9_3	[Toponyme inconnu] non codifiée7	Obj. moins strict	Bon état
FRFR9_4	Le Malémont	Obj. moins strict	Bon état
FRFRT1_1	Le Bruant	Bon état	Bon état
FRFT01	Estuaire Charente	Bon état	Bon état

ANNEXE 3 - Logique d'intervention du contrat



ANNEXE 4 - Tableau financier récapitulatif et indicateurs

Année 2025

Volet	Objectif du contrat Eau et Climat	Opération	Financement % de l'AEAG prévisionnel	HT ou TTC	Montant de l'opération	Montant de la subvention	Objectifs	N° Fiche-action FDR	Indicateurs
Volet 1 : Créer les conditions de gouvernance favorables à l'atteinte des objectifs du SDAGE dans le bassin de la Charente	Objectif 1 : Planifier la gestion de l'eau et des milieux aquatiques avec la mise en œuvre du SAGE Charente	Animation 2025	80,00%	TTC	379 340,60 €	303 472,48 €	Maintien des moyens d'animation pour le SAGE, le RECEMA à hauteur de 5,6 ETP (intégrant les ETP administratifs) Animation du SAGE actuel et la préparation de la révision du SAGE		Nombre de CLE réalisées Nombre de rencontres Inter-SAGE réalisées Nombre d'avis CLE réalisés Tableau de bord 2023 réalisé
		Etude juridique Révision du SAGE	70,00%	TTC	60 000,00 €	42 000,00 €	Le SAGE actuel est prévu pour la période 2020-2025. Pour la suite, une révision du SAGE est à anticiper afin de corriger, poursuivre ou compléter, affirmer les orientations du SAGE et entretenir la dynamique planification / programmation d'actions en lien avec les objectifs du SAGE à renouveler / mettre à jour.		Etat d'avancement de l'étude Nombre de réunions réalisées
		Etude "Zones à enjeu environnemental prioritaire pour l'ANC"	50,00%	TTC	36 360,00 €	18 180,00 €	En lien avec la mise en œuvre du SAGE par la structure porteuse en 2022, approche de zonage global à l'échelle du BV avec concertation des acteurs ANC, milieux aquatiques et biodiversité, mais pas de stratégie ou modalités de gestion : le zonage une fois validé par la CLE est transmis aux Préfectures pour prise d'arrêtés validant un zonage qui devient alors prioritaire pour les opérations de contrôle de conformité de l'ANC. A la suite de cette étude complémentaire, l'objectif est la validation par la CLE et l'approbation par l'Etat des ZEE fin 2025-début 2026.		Etat d'avancement de l'étude Nombre de réunions réalisées Validation des ZEE
Volet 2 : Réduire les pollutions	Objectif 2 : Animer le programme de lutte contre les pollutions diffuses Coulouge et Saint-Hippolyte	Animation COSH 2025	70,00%	TTC	259 174,30 €	181 422,01 €	Passage à 3,25 ETP pour la mise en œuvre de la quatrième année du programme COSH 2022-2026 : animation des aides directes, MAEC 2025, animation du réseau fermes pilotes 0 herbi, Test ton Matos...		Nombre de Cotech réalisés Nombre de COPIL réalisés Nombre de réunions annexes
		Actions COSH 2025 : Test ton matos, diagnostics aides directes, spatialisation de la Bnvd, étude flux	70,00%	TTC	55 000,00 €	38 500,00 €	Nouvelles études/actions innovantes liées au programme COSH : Poursuite de l'action Test ton matos et lancement de versions alternatives (destruction des couverts sans glyphosate, ...), diagnostics dispositif aides directes, lancement de la filière céréales durable, concours photos, études sur les flux en vue de l'évaluation du programme COSH, ...		Nombre d'agriculteurs engagés dans test ton matos Nombre de diagnostics aides directes
		Dispositif d'aides directes aux agriculteurs - Aides directes	70,00%	TTC	30 000,00 €	21 000,00 €	Lancement du dispositif Aides directes sur COSH : aides directes aux agriculteurs		Nombre d'agriculteurs engagés Superficie engagée en aides directes
		Action filières	70,00%	TTC	110 352,00 €	77 246,40 €	Poursuite du stage filière céréales à pailles durables par la mise en œuvre concrète de la charte qualité de l'eau sur le bassin >> recrutement d'un chargé de mission mutualisé avec Eau 17		Etat d'avancement de l'action Nombre de réunions réalisées
		Outils de communication COSH	50,00%	TTC	3 000,00 €	1 500,00 €	Maintien des moyens de communication		Nombre d'outils de communications réalisés (article réseaux sociaux, vidéo, animation...)
	Objectif 3 : Animer la démarche de préservation des sources de la Touvre	Animation programme Touvre	70,00%	TTC	48 050,00 €	33 635,00 €	Maintien de moyens humains à 0,75 ETP pour l'animation du programme d'actions Touvre		Nombre de Cotech réalisés Nombre de COPIL réalisés Nombre de réunions annexes
	Objectif 4 : Animer la démarche de reconquête de la qualité des eaux de la Guerlie	Animation programme Guerlie	70,00%	TTC	42 662,00 €	29 863,40 €	Maintien des moyens d'animation du programme d'actions Guerlie		Nombre de Cotech réalisés Nombre de COPIL réalisés Nombre de réunions annexes
		Gestion Zone humide- Fauche export	50,00%	TTC	10 755,00 €	5 378,00 €	Expérimentation Fauche /export des végétaux		Nombre de m² fauchés
		Plan de gestion agro-environnemental	50,00%	TTC	26 225,00 €	13 112,50 €	Lancement du PGAE Guerlie		Etat d'avancement PGAE Guerlie Nombre de réunions réalisées
		Actions Guerlie	50,00%	TTC	33 037,00 €	16 518,50 €	Engagement des actions sous MO EPTB Charente : lancement d'une étude de diagnostic pour l'aménagement des ZH en bordures du plan d'eau		Etat d'avancement des actions
		Etude SAFER - Lavaud - Guerlie	80,00%	TTC	18 000,00 €	14 400,00 €	Engagement sur 2025-2026 : état des lieux de la situation agricole et foncière sur une zone tampon autour du lac, rédaction des fiches actions et d'une stratégie foncière		Etat d'avancement de l'étude
	Objectif 5 : Assurer un suivi de la qualité des eaux et des milieux aquatiques	Animation 2025	80,00%	Intégré dans l'animation SAGE			Maintien des moyens d'animation avec le chargé de mission qualité chargé d'interpréter et de valoriser dans un tableau de bord les données qualité, intégré à la demande animation SAGE		Nombre de membres du groupement
		Etude, suivi : Marché RECEMA/hydrométrie	70,00%	HT	165 000,00 €	115 500,00 €	Maintien des moyens de suivi de la qualité des eaux et des milieux aquatiques + développement des suivis hydrométriques pour la définition des flux		Nombre de station suivies sur les paramètres qualité et quantité
	Objectif 6 : Mettre en œuvre un suivi passif pesticides	Suivis passifs - POCIS	70,00%	HT	0,00 €	0,00 €	Action non engagée en 2025, reportée en 2026		
Volet 3 : Améliorer la gestion quantitative en période de basses eaux	Objectif 7 : Assurer la gestion structurelle et conjoncturelle de l'étiage	*Animation étiages 2025	70,00%	TTC	99 874,30 €	69 912,01 €	Maintien des moyens d'animation pour la gestion de l'étiage par rapport à 2023	5.2 6.1	Nombre de réunions sur la gestion opérationnelle du soutien d'étiage Respect du DOE à Vindelle Réalisation bilan de l'étiage
		*Animation Barrage Lavaud 2025		selon les modalités du Nouveau Modèle Economique			Assurer le pilotage administratif et technique de la gestion et de l'entretien du barrage de Lavaud		
		*Etude de détermination des VP sur le périmètre des nappes du crétacé	70,00%	TTC	24 000,00 €	16 800,00 €	Suivre les réflexions et les travaux menés sur les nappes du crétacé dans la perspective de la définition de Volumes Prélevables (VP), engagé les études complémentaires		Etat d'avancement étude VP Crétacé Nombre de réunions réalisées
		*Augmentation des capacités du barrage de Lavaud	70,00%	TTC	60 000,00 €	42 000,00 €	Etudier la pré-faisabilité pour l'augmentation des capacités du barrage de Lavaud	6.5	Etat d'avancement de l'étude
		*Révision des seuils de gestion	70,00%	TTC	60 000,00 €	42 000,00 €	Analyser et réviser si besoin les seuils de gestion sur un sous-bassin du fleuve Charente pour une gestion conjoncturelle cohérente avec l'état des milieux aquatiques (Gères-Devisse ou Nè?)	5.3	Etat d'avancement des études Nombre de réunions réalisées
		*Instrumentation hydrométrique	70,00%	TTC	33 000,00 €	23 100,00 €	Préparation, installation et maintenance de matériel hydrométrique (échelles, sondes de pression, radar ou Doppler, pluviomètres, hygromètres, multiparamètres in situ, stations d'enregistrement et transmission des données...)	1.1 1.2 5.2 5.3 5.5 6.6	Nombre de stations équipées
	Objectif 8 : Porter des Projets de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) et des Programmes d'Actions Gestion Quantitative (PAGQ)	*Animation et Communication 2025	70,00%	TTC	190 337,20 €	133 236,04 €	Maintien des moyens humains d'animation	2.1 2.3 2.5 2.7 2.9 2.10	Nombre de COTER réalisés Nombre de Cotech réalisés Nombre de réunions de concertation annexes Nombre d'outils de communication réalisés
		*Animation Karst 2025	70,00%	TTC	27 500,00 €	19 250,00 €	Maintien des moyens humains par rapport à 2023	5.5 6.6	Nombre de Cotech réalisés Nombre de COPIL réalisés
	Objectif 9 : Augmenter les capacités du karst à soutenir le débit de la Charente à l'aval d'Angoulême par action sur la recharge et/ou la vitesse de vidange et/ou les prélèvements	*Etude de (pré) faisabilité de la ou les solutions retenues pour optimiser la gestion de la vidange du karst	70,00%	TTC	80 000,00 €	56 000,00 €	Suite à l'étude visant à identifier les solutions possible, engagement d'une étude visant à évaluer la faisabilité de la ou les solutions retenues par les acteurs du territoire	6.6	Etat d'avancement de l'étude
		*Animation 2025	80,00%	TTC	114 031,00 €	91 224,80 €	Maintien d'1 ETP chargé d'animer la mise en œuvre de Charente 2050 et de la feuille de route	0	Comité de suivi réalisé Nombre de Cotech réalisés Nombre d'ateliers de concertation réalisés
Objectif 10 : Animer la mise en œuvre de la démarche Charente 2050, la feuille de route et du démonstrateur Charente	*Etudier la mobilisation des Zones d'Expansion de Crues stratégiques dans un double objectif de prévention des inondations et de gestion de l'étiage	70,00%	TTC	100 000,00 €	70 000,00 €	Réalisation de la partie 1 de l'étude: état des lieux- diagnostic du fleuve Charente (lit mineur et majeur) entre Saintes et Mansle. Lancement de la partie 2 de l'étude pour évaluer les pistes d'actions intéressantes pour remobiliser la fonctionnalité et le stockage naturelle des ZEC, en s'appuyant notamment sur les solutions fondées sur la nature	1.4	Etat d'avancement de l'étude Nombre de réunions réalisées Unitaire prospecté	
	Animation 2025	30,00%	TTC	191 001,00 €	57 300,30 €	Maintien des moyens d'animation sur les 3 PAPI : PAPI Brouage (qui devrait être au stade complet), PAPI complet fleuve Charente et PAPI Charente & Estuaire		Nombre de COPIL réalisés Etat d'avancement des actions	
Volet 4 : Améliorer la gestion quantitative en période de hautes eaux	Objectif 11 : Assurer la prévention des inondations par le portage des PAPI	Animation 2025	50,00%	TTC	499 292,42 €	249 646,21 €	Maintien des moyens d'animation du programme avec 1 technicien, portant à 2,5 ETP technique la cellule EPTB + dépenses ponctuelles		Nombre de COPIL réalisés Etat d'avancement des actions
		Analyse estomacs Alonsos	50,00%	TTC	30 000,00 €	15 000,00 €	Analyser le régime alimentaire des alonsos pêchés dans la Charente		Nombre d'estomacs analysés
Volet 5 : Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques du bassin versant de la Charente	Objectif 12 : Animer et mettre en œuvre le programme de préservation et restauration des poissons migrateurs 2021-2025 en application du PLAGEPOMI	Projet pédagogique 2024-2025**	80,00%	TTC	26 000,00 €	20 800,00 €	Poursuivre et pérenniser le projet pédagogique « Puisque chaque goutte compte, il faut viser la sobriété » (temps d'organisation, de coordination, de gestion, de réalisation)		Nombre de classes inscrites au projet pédagogique Nombre d'enfants sensibilisés
		Animation communication et sensibilisation**	80,00%	TTC	25 000,00 €	20 000,00 €	Poursuivre l'organisation et la réalisation de temps d'animation et de sensibilisation à ces enjeux auprès de différents publics lors d'événements grand public, d'interventions (scolaire, élus, techniciens), d'animation/visite de site.		Nombre d'événements/interventions Nombre de publications sur les réseaux
		Actions de sensibilisation**	80,00%	TTC	25 000,00 €	20 000,00 €	Actions financées dans le cadre d'Educ'eau (Organisation événements Marche du Fleuve, Sorties terrain, outils de sensibilisation (ex: panneaux de sensibilisation)		Nombre d'outils de sensibilisation (Sortie / panneaux / événements...)
		Pièce de théâtre sensibilisation**	80,00%	TTC	8 400,00 €	6 720,00 €	Poursuivre et pérenniser la mise en place de pièce de théâtre de sensibilisation aux risques d'inondation (temps d'organisation, de coordination, de gestion, de réalisation, de mise en place)		Nombre de classes inscrites au projet Nombre d'enfants sensibilisés

* action inscrite dans la FDR

2 870 391,82 € 1 864 717,65 €

** action financée dans le cadre d'Educ'eau

Année 2026

Volet	Objectif du contrat Eau et Climat	Opération	Financement % de l'AEG prévisionnel	HT ou TTC	Montant de l'opération	Montant de la subvention	Objectifs	N° Fiche-action FDR	Indicateurs
Volet 1 : Créer les conditions de gouvernance favorables à l'atteinte des objectifs du SDAGE dans le bassin de la Charente	Objectif 1 : Planifier la gestion de l'eau et des milieux aquatiques avec la mise en œuvre du SAGE Charente	Animation 2026	80,00%	TTC	405 000,00 €	324 000,00 €	Maintien des moyens d'animation pour le SAGE, le RECEMA à hauteur de 5,6 ETP (intégrant les ETP administratifs)		Nombre de CLE réalisées Nombre de rencontres Inter-SAGE réalisées Nombre d'avis CLE réalisés Tableau de bord 2024 réalisé
		Communication 2026	50,00%	TTC	6 666,67 €	3 333,33 €	Maintien des moyens de communication sur le SAGE (lettre, guides, etc.)		Nombre d'outils de communication Nombre de personnes sensibilisées
		Etude technique Révision du SAGE	50,00%	TTC	60 000,00 €	30 000,00 €	Le SAGE actuel est prévu pour la période 2020-2025. Pour la suite, une révision du SAGE est à anticiper afin de corriger, poursuivre ou compléter, affirmer les orientations du SAGE et entretenir la dynamique planification / programmation d'actions en lien avec les objectifs du SAGE à renouveler / mettre à jour.		Etat d'avancement de l'étude Nombre de réunions réalisées
		Etude complémentaire "Zones à enjeu environnemental prioritaire pour l'ANC"	50,00%	TTC	10 000,00 €	5 000,00 €	En lien avec la mise en œuvre du SAGE par la structure porteuse en 2022, approche de zonage global à l'échelle du BV avec concertation des acteurs ANC, milieux aquatiques et biodiversité, mais pas de stratégie ou modalités de gestion : le zonage une fois validé par la CLE est transmis aux Préfectures pour prise d'arrêtés validant un zonage qui devient alors prioritaire pour les opérations de contrôle de conformité de l'ANC. Partant de l'hypothèse d'une validation CLE + approbation Etat des ZEE en 2025, un accompagnement (communication, etc.) auprès des SRANC et des usagers pour l'ANC.		Nombre de réunions d'accompagnement réalisées Nombre d'outils de communication
Volet 2 : Réduire les pollutions	Objectif 2 : Animer le programme de lutte contre les pollutions diffuses Coulonge et Saint-Hippolyte	Animation COSH 2026	70,00%	TTC	280 000,00 €	196 000,00 €	Maintien des moyens d'animation pour la mise en œuvre de la dernière année du programme COSH 2022-2026 : animation des aides directes, MAEC 2026, préparation de l'évaluation, ...		Nombre de Cotech réalisés Nombre de COPIL réalisés Nombre de réunions annexes
		Actions COSH 2025 : Test ton matos, diagnostics aides directes, spatialisation de la Bndv	70,00%	TTC	42 000,00 €	29 400,00 €	Nouvelles études/actions innovantes liées au programme COSH : poursuite de l'action Test ton matos et lancement de versions alternatives (destruction des couverts sans glyphosate, ...), poursuite des aides directes, poursuite des actions filière céréales durable, concours photos, études sur les flux en vue de l'évaluation du programme COSH ?, autres études en lien avec l'évaluation...		Nombre d'agriculteurs engagés dans test ton matos Nombre de diagnostics aides directes
		Action filières	70,00%	TTC	0,00 €	0,00 €	2ème année de la démarche filière sur céréales à pailles, action financée en 2025		Etat d'avancement de l'action Nombre de réunions
		Outils de communication COSH	50,00%	TTC	5 000,00 €	2 500,00 €	Maintien des moyens de communication		Nombre d'outils de communications réalisés (article réseaux sociaux, vidéo, animation, ...)
	Objectif 3 : Animer la démarche de préservation des sources de la Touvre	Animation programme Touvre 2026	70,00%	TTC	60 000,00 €	42 000,00 €	Maintien de moyens humains à 1,25 ETP pour l'animation du programme d'actions Touvre		Nombre de Cotech réalisés Nombre de COPIL réalisés Nombre de réunions annexes
		Communication 2026	50,00%	TTC	2 000,00 €	1 000,00 €	Mise en place d'outils de communication		Nombre d'outils de communication
		Actions 2026	50,00%	TTC	20 000,00 €	10 000,00 €	Lancement des actions Touvre 2026 sous MO EPTB		Etat d'avancement du programme
	Objectif 4 : Animer la démarche de reconquête de la qualité des eaux de la Guerlie	Animation programme Guerlie	70,00%	TTC	45 000,00 €	31 500,00 €	Maintien des moyens d'animation du programme d'actions Guerlie		Nombre de Cotech réalisés Nombre de COPIL réalisés Nombre de réunions annexes
		Actions Guerlie	50,00%	TTC	5 000,00 €	2 500,00 €	Engagement des actions sous MO EPTB Charente : communication, amélioration des connaissances (capteurs de pression pour gestion des vidanges, ...)		Etat d'avancement des actions
	Objectif 5 : Assurer un suivi de la qualité des eaux et des milieux aquatiques	Animation 2026	80,00%	Intégré dans l'animation SAGE			Maintien des moyens d'animation avec le chargé de mission qualité chargé d'interpréter et de valoriser dans un tableau de bord les données qualité, intégré à la demande animation SAGE		Nombre de membres du groupement
		Etude, suivi : Marché RECEMA/hydrométrie	70,00%	HT	205 000,00 €	143 500,00 €	Maintien des moyens de suivi de la qualité des eaux et des milieux aquatiques + développement des suivis hydrométriques pour la définition des flux		Nombre de stations suivies sur les paramètres qualité et quantité
	Objectif 6 : Mettre en œuvre un suivi passif pesticides	Suivis passifs - POCIS	70,00%	HT	20 000,00 €	14 000,00 €	Déploiement sur 6 stations (Charente à Beillant et Saint-Brice + affluents Seugne, Né, Antenne, Soloire) en ciblant les périodes de suivis POCIS (sur les bases des conclusions des suivis 2021 et 2025 à Beillant)		Nombre de stations suivies
Volet 3 : Améliorer la gestion quantitative en périodes de basses eaux	Objectif 7 : Assurer la gestion structurelle et opérationnelle de l'étiage	*Animation étiages 2026	70,00%	TTC	115 000,00 €	80 500,00 €	Maintien des moyens d'animation pour la gestion de l'étiage par rapport à 2023	5.2 6.1	Nombre de réunions sur la gestion opérationnelle du soutien d'étiage Respect du DOE à Vindelle Réalisation bilan de l'étiage
		Animation Barrage Lavaud		selon les modalités du Nouveau Modèle Economique			Assurer le pilotage administratif et technique de la gestion et de l'entretien du barrage de Lavaud		
		*Augmentation des capacités du barrage de Lavaud	70,00%	TTC			Etudier la pré-faisabilité pour l'augmentation des capacités du barrage de Lavaud	6.5	Etat d'avancement de l'étude
		*Révision des seuils de gestion	70,00%	TTC	60 000,00 €	42 000,00 €	Analyser et réviser si besoin les seuils de gestion sur un sous-bassin du fleuve Charente pour une gestion conjoncturelle cohérente avec l'état des milieux aquatiques (Gères-Deville ou Né?)	5.3	Etat d'avancement des études Nombre de réunions réalisées
		*Instrumentation hydrométrique	70,00%	TTC	60 000,00 €	42 000,00 €	Préparation, installation et maintenance de matériel hydrométrique (échelles, sondes de pression, radar ou Doppler, pluviomètres, hygromètres, multiparamètres in situ, stations d'enregistrement et transmission des données...)	1.1 1.2 5.2 2.7 5.3 5.5 6.6	Nombre de stations équipées
		Equipement complémentaire estuaire suivi bouchon vaseux	50,00%	TTC	35 500,00 €	17 750,00 €	Mise en place d'une deuxième sonde multiparamètres pour compléter les connaissances sur le bouchon vaseux et intégrer sa dynamique dans la gestion de l'étiage.		Nombre de sondes installées/suivies
	Objectif 8 : Porter des Projets de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) et des Programmes d'Actions Gestion Quantitative (PAGQ)	*Animation et Communication 2026	70,00%	TTC	235 000,00 €	164 500,00 €	Maintien des moyens humains d'animation	2.1 2.3 2.5 2.7 2.9 2.10	Nombre de COTER réalisés Nombre de Cotech réalisés Nombre de réunions de concertation annexes Nombre d'outils de communication réalisés
		*Animation Karst 2026	70,00%	TTC	35 000,00 €	24 500,00 €	Maintien des moyens humains par rapport à 2023	5.5 6.6	Nombre de Cotech réalisés Nombre de COPIL réalisés
		*Développement d'un outil (modèle) de gestion opérationnelle du karst à soutenir le débit de la Charente à l'aval d'Angoulême par action sur la recharge et/ou la vitesse de vidange et/ou les prélèvements	70,00%	TTC	80 000,00 €	56 000,00 €	Modélisation du karst pour étudier la pertinence d'une modification du mode de gestion actuels du karst	5.5	Etat d'avancement de l'étude
		*Mise en œuvre à titre expérimental de la ou les solutions retenues pour optimiser la gestion de la vidange du karst	70,00%	TTC	100 000,00 €	70 000,00 €	Suite à l'étude de (pré) faisabilité, étude et/ou travaux pour la mise en œuvre de la solution retenue	6.6	Etat d'avancement de l'étude de pré-faisabilité Etat d'avancement de la réalisation des travaux
Objectif 10 : Animer la mise en œuvre de la démarche Charente 2050, la feuille de route et du démonstrateur Charente	*Animation 2026	80,00%	TTC	135 000,00 €	108 000,00 €	Maintien d'1 ETP chargé d'animer la mise en œuvre de Charente 2050 et de la feuille de route	0	Comité de suivi réalisé Nombre de Cotech réalisés Nombre d'ateliers de concertation réalisés	
	*Communication Charente 2050 / feuille de route	50,00%	TTC	5 000,00 €	2 500,00 €			Nombre d'outils de communication Nombre de sensibilisation réalisée	
	*Mise en œuvre Feuille de route et Charente 2050	70,00%	TTC	25 000,00 €	17 500,00 €	Mise en place d'un plan bocage (observatoire du maillage bocager / plantation / destruction / protection...) Etude de désimperméabilisation (observatoire...)		Etat d'avancement du plan bocage Nombre de réunions réalisées Etat d'avancement de l'étude désimperméabilisation Nombre de réunions réalisées	
	Modélisation de l'impact du changement climatique sur le BV Charente	70,00%	TTC	200 000,00 €	140 000,00 €	Mobilisation du modèle fusionné Crétacé/Jurassique pour évaluer l'évolution des débits et des niveaux des nappes à l'échelle du bassin Charente à l'horizon 2050 et 2100 + évaluer l'évolution des risques de non remplissage des barrages		Etat d'avancement Nombre de réunions réalisées	
	*Etudier la mobilisation des Zones d'Expansion de Cruces stratégiques dans un double objectif de prévention des inondations et de gestion de l'étiage	70,00%				Réalisation de la partie 2 de l'étude pour évaluer les pistes d'actions intéressantes pour remobiliser la fonctionnalité et le stockage naturelle des ZEC, en s'appuyant notamment sur les solutions fondées sur la nature		Etat d'avancement de l'étude Nombre de réunions réalisées Linéaire prospecté	
	*Appui à l'organisation de groupes de travail	70,00%	TTC	10 000,00 €	7 000,00 €	Organisation d'ateliers de travail/concertation pour approfondir certains sujets abordés lors des ateliers Charente 2050 de 2021 et 2022	0	Nombre d'ateliers organisés	
	Volet 4 : Améliorer la gestion quantitative en périodes de hautes eaux	Objectif 11 : Assurer la prévention des inondations par le portage des PAPI	Animation 2026	30,00%	TTC	220 000,00 €	66 000,00 €	Maintien des moyens d'animation sur les 3 PAPI : PAPI Brouage (qui devrait être au stade complet), PAPI complet fleuve Charente et PAPI Charente & Estuaire	
Volet 5 : Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques du bassin versant de la Charente		Objectif 12 : Animer et mettre en œuvre le programme de préservation et restauration des poissons migrateurs 2026-2030 en application du PLAGEPOMI	Animation 2026	70,00%	TTC	320 500,00 €	224 350,00 €	Maintien des moyens d'animation du programme avec 1 technicien, portant à 2,5 ETP technique la cellule EPTB + dépenses ponctuelles	
	Suivis complémentaires	50,00%	TTC	45 000,00 €	22 500,00 €	Mise en œuvre d'actions complémentaires au programme de base (suivi des prédateurs, suivi anguilles argentées, suivis St Savinien, etc.) : ils seront définis dans le programme 2026-2031.		Etat d'avancement des suivis complémentaires	
Volet 6 : Communiquer – sensibiliser aux enjeux de la gestion de l'eau dans un contexte de changement climatique	Objectif 13 : Animer et sensibiliser	Animation communication et sensibilisation	50,00%	TTC	25 000,00 €	12 500,00 €	Poursuivre l'organisation et la réalisation de temps d'animation et de sensibilisation à ces enjeux auprès de différents publics lors d'événements grand public, d'interventions (scolaire, élus, techniciens), d'animation/visite de site.		Nombre de classes inscrites au projet pédagogique Nombre d'enfants sensibilisés
		Projet pédagogique 2025-2026	50,00%	TTC	30 000,00 €	15 000,00 €	Poursuivre et pérenniser le projet pédagogique « Puisque chaque goutte compte, il faut viser la sobriété » (temps d'organisation, de coordination, de gestion, de réalisation)		Nombre d'événements/interventions Nombre de publications sur les réseaux
		Actions et outils de sensibilisation	50,00%	TTC	50 000,00 €	25 000,00 €	Développer des actions, outils et supports de sensibilisation complémentaires à ceux existants (maquette pédagogique comprenant des jeux ludiques et interactifs, exposition interactive itinérante, logiciels ludiques interactifs, Terra Aventura, etc.)		Nombre d'outils de sensibilisation (Sortie / panneaux / événements...)
		Pièce de théâtre sensibilisation	50,00%	TTC	10 000,00 €	5 000,00 €	Poursuivre et pérenniser la mise en place de pièce de théâtre de sensibilisation aux risques d'inondation (temps d'organisation, de coordination, de gestion, de réalisation, de mise en place)		Nombre de classes inscrites au projet Nombre d'enfants sensibilisés

* action inscrite dans la FDR

2 961 666,67 € 1 977 333,33 €

ANNEXE 5 - Tableau de synthèse de la feuille de route GQ Charente

Axe	Action	Porteur(s) potentiel(s)	Calendrier
0	Axe 0 - Animation et mise en œuvre de la démarche Charente 2050	EPTB Charente	2022-2027
1	Axe 1 – Favoriser le stockage naturel sur les bassins versants		
1.1	Restaurer les fonctionnalités naturelles des zones humides	Collectivités territoriales et leurs groupements compétents, OPA, OUGC	2022 - 2027
1.2	Restaurer les fonctionnalités naturelles des cours d'eau (hydromorphologie)	Collectivités territoriales et leurs groupements compétents	2022 - 2027
1.3	Aménagement des versants et des têtes de bassin versant	Collectivités territoriales et leurs groupements compétents	2022 - 2027
1.4	Etudier la mobilisation des Zones d'Expansion de Crues stratégiques dans un double objectif de prévention des inondations et de gestion de l'étiage	EPTB Charente	2023 - 2025
1.5	Développer et diffuser des références technico-économiques locales permettant une transition vers l'agro-écologie tout en favorisant la rentabilité économique des entreprises agricoles	Chambres d'agriculture et autres opérateurs agricoles	2022 - 2027
1.6	Création d'un observatoire du maillage bocager/ Plantation de haies	Structures porteuses des SAGE Départements, Chambres d'agriculture	2022 - 2027
2	Axe 2 – Dynamiser la mise en place de démarches PTGE pour une gestion équilibrée de la ressource en eau		
2.1	Animation et mise en œuvre du PTGE Aume-Couture	EPTB Charente, Chambre d'agriculture de la Charente, SMABACAB, CEN, SIAEP NOC, ASA Aume-Couture, PROM'HAIES, OPA, CIVAM, AEE	2022 - 2027
2.2	Animation et mise en œuvre du PTGE Boutonne	SYMBO, Chambres d'agriculture, syndicats d'eau potable, OPA, coopérative de l'eau des Deux-Sèvres, OUGC Saintonge, collectivités territoriales, SYRES, CD17...	2022 - 2027
2.3	Poursuite de l'élaboration du PTGE Charente Aval/Bruant	EPTB Charente/SYRES	2022 - 2023
2.4	Animation et mise en œuvre du PTGE Charente Aval/Bruant	EPTB Charente/SYRES, SMCA, UNIMA...	2024 - 2027
2.5	Poursuite de l'élaboration du PTGE Seugne	EPTB Charente/SYRES	2022 - 2023
2.6	Animation et mise en œuvre du PTGE Seugne	EPTB Charente/SYRES, SYMBAS	2024 - 2027
2.7	Poursuite de l'élaboration des PAGQ Argence, Nouère, Auge et Bief	EPTB Charente	2022 - 2023
2.8	Animation et mise en œuvre des PAGQ Argence, Nouère, Auge et Bief	EPTB Charente, Syndicats de bassin	2024 - 2027
2.9	Démarche concertée de gestion quantitative sur le périmètre Charente Amont	EPTB Charente, Département de la Charente	2022 - 2023
2.10	Elaboration de nouveaux Programmes d'Actions de Gestion Quantitative (PAGQ)	EPTB Charente	2023 - 2027
2.11	Recherche de leviers et d'outils financiers	EPTB Charente/SYMBO	2022 - 2027
3	Axe 3 – Engager des programmes d'économies d'eau et d'efficience des usages pour restaurer les équilibres à l'échelle des bassins versants		
3.1	Mobiliser les volumes non-utilisés dans les plans d'eau	Cogest'eau, Chambres d'agriculture, SYMBO	2022 - 2024
3.2	Développer les filières adaptées aux changements climatiques	Opérateurs agricoles, porteurs de PTGE et de programme Re-Source	2022 - 2027
3.3	Sensibiliser les citoyens (locaux et touristes) aux économies d'eau	Eau 17, Charente Eaux, Départements, structures porteuses de SAGE	2022 - 2027
3.4	Accompagner les citoyens et le secteur touristique à la réalisation d'économies d'eau	Eau 17, Charente Eaux, Départements	2022 - 2027
3.5	Intégrer le changement climatique dans la gestion de la ressource en eau pour l'alimentation en eau potable	Eau 17 et Charente Eaux	2022 - 2027
3.6	Amélioration des connaissances sur les prélèvements à usage industriel et mise en œuvre d'actions d'économie d'eau	DREAL Nouvelle-Aquitaine	2022 - 2023
4	Axe 4 – Sécuriser les prélèvements agricoles et faciliter la gestion collective de l'irrigation en articulant le rôle des OUGC avec les démarches territoriales		
4.1	Déterminer des valeurs de volume prélevable permettant de garantir le bon état des milieux et les usages sur le bassin de la Charente	Structures porteuses de SAGE	2022 - 2027
4.2	Réhabilitation des forages privés mettant en relation nappe libre et nappe captive	Eau 17 et Charente Eaux	2022 - 2024
4.3	Stockages multi-usages de substitution	SYRES 17, ASA Aume-Couture et Coopérative de l'eau en Deux-Sèvres	2022 - 2027
4.4	Partage d'expérience entre les OUGC à l'échelle BV Charente	OUGC	2023 - 2027

5	Axe 5 – Réduire les périodes de gestion de crise « sécheresse »		
5.1	Mise en place d'un arrêté-cadre unique à l'échelle du bassin de la Charente	Préfet coordonnateur de BV Charente	2022 - 2023
5.2	Gestion opérationnelle du soutien du débit du fleuve en période d'étiage	EPTB Charente/Département de la Charente	2022 - 2027
5.3	Réviser, préciser ou conforter les seuils de gestion de l'étiage	EPTB Charente et SYMBO	2022 - 2024
5.4	Proposition de valeurs de débits biologiques	EPTB Charente/SYMBO/SMBS	2022 - 2024
5.5	Optimisation de la gestion des prélèvements sur le karst de la Rochefoucauld	EPTB Charente	2022 - 2024
6	Axe 6 – Sécuriser le soutien d'étiage et les besoins milieux/usages sur le long terme		
6.1	Réflexion sur la récupération des coûts durables du soutien d'étiage par les barrages de Lavaud et Mas Chaban	EPTB Charente / Département de la Charente	2022 - 2023
6.2	Gestion des niveaux d'eau dans les marais Nord et Sud de Rochefort	SMCA, UNIMA	2022 - 2027
6.3	Etudier le potentiel de réutilisation des eaux usées traitées	Eau 17, Charente Eaux, porteurs des PTGE et des PAGQ, collectivités compétentes	2022 - 2027
6.4	Etudier la pertinence du dessalement de l'eau de mer	A définir	2023 - 2027
6.5	Augmentation des capacités des barrages de Lavaud et Mas Chaban	EPTB Charente/CD16	2023 - 2027
6.6	Gestion de la vidange du Karst de la Rochefoucauld	EPTB Charente	2023 - 2027
6.7	Réalimentation du fleuve Charente ou de certains affluents par les bassins de la Vienne et/ou de la Dordogne	EPTB Charente	2024 - 2027

